



Gouvernement de la République
Tunisienne



Tunisie

Programme des Nations Unies pour le
Développement

Plan d'Action du Programme Pays

Entre

Le Gouvernement Tunisien

Et

Le Programme des Nations Unies pour le Développement

2007-2011

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	2
Le Cadre Commun	4
Partie I : Fondement des relations	4
Partie II : Analyse de la situation	4
Partie III : Coopération antérieure et enseignements à retenir	6
Partie IV : Programme de coopération (2007 -2011)	9
Disparités, Equité et Qualité de vie	10
Emploi	11
Mondialisation	12
Partie V : Stratégie du partenariat	13
Partie VI : Gestion du programme	14
Partie VII : Suivi et évaluation	16
Partie VIII : Engagements du PNUD	17
Partie IX : Engagements du gouvernement	18
Partie X : Autres dispositions	22
Annexes	23
Annexe 1 : Cadre des Résultats et des Ressources du CPAP	23
Annexe 2 : Cadre de suivi et évaluation du CPAP	34

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AWP	Annual Work Plan (Plan d'Action Annuel)
ANME	Agence Nationale de Maîtrise de l'Énergie

Plan d'Action du Programme Pays 2007 -2011

APAL	Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral
BIT	Bureau International du Travail
CCF	Country Cooperation Framework
CPAP	Plan d'Action du Programme Pays
EU	Etats Unis
FACE	Autorisation de financement et confirmation des dépenses
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le Développement
GMS	General Management Support (Services Généraux de Gestion)
GOLD	Gouvernance Locale pour le Développement
ISS	Service de support à l'exécution (Implementation Service Support)
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
MAERH	Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des NU pour le Développement Industriel
PAE	Politiques Actives d'Emploi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SBAA	Standard Basic Assistance Agreement (Accord de Base Type en matière d'Assistance)
PDHL	Programme de Développement Humain Local
RRF	Results and Resources Framework (Cadre des Résultats et des Ressources)
S&E	Suivi et Evaluation
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework (Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement)
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquise

Le Cadre Commun

Le Gouvernement de la République Tunisienne et le PNUD Tunisie conviennent d'un commun accord du contenu de ce document et de leurs responsabilités dans le cadre de la mise en œuvre du programme de pays.

Complétant leur commun accord et leur coopération en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et des Conventions et Sommets des Nations Unies à l'égard desquels le Gouvernement de la République Tunisienne et le PNUD sont engagés .

S'appuyant sur l'expérience acquise et les progrès effectués au cours de la mise en œuvre du programme de pays précédent (2002 à 2006),

Entamant une nouvelle période de coopération (2007 à 2011),

Déclarent que ces responsabilités seront assumées dans un esprit de coopération étroite et conviennent des points suivants :

Partie I : Fondement des relations

1.1. ATTENDU QUE le Gouvernement de la République Tunisienne (ci-après désigné comme « le Gouvernement ») et le Programme des Nations Unies pour le Développement (ci-après désigné comme le « PNUD ») ont conclu un accord de base pour gérer l'assistance apportée par le PNUD au pays (accord de base type en matière d'assistance (SBAA)) qui a été signé par les deux parties le 25 avril 1987. Sur la base de l'Article I, paragraphe 2 du SBAA, l'assistance apportée par le PNUD au Gouvernement devra être mise à disposition du Gouvernement et devra être fournie et réceptionnée conformément aux résolutions et décisions pertinentes et applicables des organes compétents du PNUD et sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires auprès du PNUD. Plus particulièrement, la décision 2005/1 du 28 janvier 2005 du conseil exécutif du PNUD a approuvé les nouvelles réglementations et règles financières et avec elles les nouvelles définitions des termes « exécution » et « mise en œuvre » permettant au PNUD de mettre en œuvre dans leur totalité les procédures communes d'élaboration de programme de pays faisant suite à l'initiative de simplification et d'harmonisation du GNUD.

À la lumière de cette décision, le CPAP et un AWP (qui fera partie de ce CPAP, et y sera incorporé par nature) conclus par là même constituent une documentation de projet telle que cela est indiqué dans le SBAA [ou tout autre accord déterminant approprié].

Partie II : Analyse de la situation

2.1 Pays à revenu intermédiaire d'environ 9.9 millions d'habitants, la Tunisie demeure l'un des pays les plus compétitifs du continent africain, avec un taux de croissance moyen maintenu à 5% entre 1997 et 2005 en dépit d'une conjoncture changeante (source : rapport WEF Davos 2006). L'engagement résolu du pays sur la voie de la libéralisation et de l'intégration à l'économie mondiale s'est accompagné de nombreuses réformes et programmes visant à améliorer les performances des entreprises tunisiennes, à promouvoir les investissements étrangers et à diversifier la base de l'économie tunisienne avec un rôle de plus en plus important du secteur des services.

Les agrégats nationaux montrent que le pays devrait atteindre ou dépasser les cibles définies au niveau mondial pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici l'échéance de 2015, à l'exception de celle relative à la mortalité maternelle pour laquelle, toute chose étant égale par ailleurs, les projections prévoient un taux de réalisation de 70%. L'Indice de Développement Humain place la Tunisie au 87ème rang (données 2004, source : rapport Développement Humain du PNUD 2006) et le taux de pauvreté a connu une réduction particulièrement importante depuis l'indépendance. Evalué à encore 6,7% en 1990, il est estimé à 3.9% en 2005 et devrait se situer en deçà du seuil des 2% en 2015. L'éducation primaire pour tous les enfants est en passe de devenir réalité, alors même que l'objectif d'élimination des disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement est atteint depuis 2000, les filles représentant plus de la majorité des cohortes aux niveaux secondaire et supérieur.

Les investissements effectués par l'Etat en matière sociale ont été en augmentation constante et, entre 1996 et 2005, le montant des transferts sociaux a doublé, se traduisant par un revenu mensuel additionnel par famille équivalent à 275 dinars. Par ailleurs, la Tunisie a intégré depuis plusieurs années les principes du développement durable, produisant dès 1995 son Agenda 21 National et poursuivant son essor socio-économique tout en visant à préserver ses ressources naturelles et à assurer l'accès aux services environnementaux de base pour l'ensemble de sa population.

2.2 Soucieuse de préserver les équilibres globaux et la cohésion sociale, la Tunisie doit faire face à des mutations structurelles importantes. L'exacerbation continue de la concurrence en lien avec l'intégration à l'environnement international continue de placer de nouvelles exigences de compétitivité sur les institutions, tant publiques que privées, pour renforcer leurs capacités de réaction aux changements à l'échelle internationale et se préparer à l'ouverture prévue dans le cadre des accords d'association avec l'Union Européenne notamment. Par ailleurs, les mutations démographiques se traduisent aujourd'hui par des demandes additionnelles d'emploi ou le taux de chômage est de 13.9% en 2004, ainsi que par un vieillissement relatif de la population qui place de nouvelles pressions sur les secteurs sociaux. En effet, les 15-59 ans représentent 64% de la population en 2004, contre 56.9% en 1994.

2.3 Face à ces contraintes et en dépit des progrès remarquables atteints par la Tunisie, un certain nombre de défis sont à noter. Ils sont liés d'abord aux disparités qui persistent, malgré les investissements de l'Etat, entre régions notamment, avec des zones du centre ouest et du sud qui accusent un retard certain sur l'ensemble des indicateurs socio-économiques (accès à certaines infrastructures de base et aux services sociaux, taux plus élevés d'analphabétisme et de chômage). Certaines disparités demeurent également entre les sexes, les femmes étant plus touchées que les hommes par l'analphabétisme (31% des femmes contre 14.8% des hommes) ou le chômage (taux de chômage de 12.9% pour les hommes contre 16.7% pour les femmes en 2004), ainsi qu'entre milieux (en 2004 46,4% des femmes en milieu rural sont analphabètes contre 22,6% en milieu communal). Les défis sont également liés aux exigences qui pèsent sur le pays, en lien avec les processus engagés d'intégration à l'économie mondiale, et qui sont autant de contraintes additionnelles sur la répartition des richesses et la vulnérabilité de certains groupes de population.

Les contraintes pèsent par ailleurs sur les capacités de l'Administration à continuer d'assurer au citoyen l'accès à des services de qualité, mais également à mobiliser de manière efficace la contribution de l'ensemble des partenaires, secteur privé inclus, pour un modèle de développement porteur d'une croissance équitable et génératrice d'emplois durables. Certaines études récentes menées notamment par la Banque Mondiale estiment que le renforcement de l'efficacité et de la transparence des institutions publiques pourrait permettre d'améliorer le taux de croissance de plus d' 1% par an.

2.4 En réponse à ces défis, un certain nombre de stratégies et de programmes nationaux sont déjà en cours, visant notamment à : assurer une croissance la plus élevée possible, avec l'objectif annoncé d'une moyenne de 6.1% sur la période 2007-2011 ; maintenir et accélérer la création d'emplois - y compris la promotion de l'emploi indépendant ; renforcer les rôles et responsabilités des régions et consolider les processus participatifs au niveau local; préserver les ressources naturelles, maîtriser l'énergie en promouvant l'efficacité énergétique et les énergies nouvelles et renouvelables; rapprocher l'administration du citoyen et de l'entreprise tout en améliorant la qualité des services; maintenir et renforcer la cohésion sociale, avec une attention particulière aux populations à besoins spécifiques ; consolider la contribution de la femme dans la vie politique, économique et sociale.

Partie III : Coopération antérieure et enseignements à retenir

3.1 Le programme en cours a marqué un tournant dans la collaboration du PNUD avec la Tunisie, passant de projets d'assistance classique à un appui à la formulation de stratégies et politiques de développement, basé sur le conseil stratégique et le plaidoyer, en réponse à l'évolution des besoins du pays.

3.4 L'examen du Programme (2002-2006) a montré un impact particulier dans les domaines suivants, en appui aux priorités nationales: le renforcement des capacités d'identification, d'insertion et de réinsertion des populations les plus pauvres et l'appui aux systèmes de gestion et de suivi des programmes d'assistance à ces populations, les analyses prospectives conduites notamment dans le cadre de l'exercice Tunisie 2030 en partenariat avec l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques, dans des domaines aussi variés que l'emploi, la gouvernance et l'énergie ont mobilisé plus d'une centaine d'universitaires et d'experts nationaux et internationaux et effectivement contribué à l'élaboration des politiques publiques dans ces domaines; le PNUD a joué un rôle catalytique en matière de modernisation des institutions publiques, avec l'introduction de nouveaux systèmes de gestion de l'information et l'amélioration de l'efficacité des procédures au sein de certaines institutions partenaires (Ministère de la Justice, Cour des Comptes), ainsi que dans l'appui au développement du programme de l'Administration électronique au sein du Premier Ministère.

Ces interventions du PNUD ont également appuyé les efforts des autorités nationales dans la mobilisation de partenaires et de ressources additionnelles de l'Aide Publique au Développement tels ceux du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) notamment, d'expertise technique et d'expériences pilotes en matière de préservation des écosystèmes, de lutte contre la désertification et de maîtrise de l'énergie, ont accompagné efficacement les efforts nationaux visant l'ajustement des stratégies nationales et l'adaptation des cadres réglementaires dans le sens d'une réalisation progressive des engagements internationaux en la matière; Enfin, les expériences appuyées par le PNUD en appui à la gouvernance locale et à des processus participatifs de planification et de gestion du développement humain local (Micro-financement du FEM, PDHL notamment) ont introduit des approches innovantes de gestion intégrée aux niveaux local et régional qu'il sera utile de conforter.

3.5 Plus récemment, le PNUD s'est engagé aux côtés des autorités nationales dans leurs efforts visant : (i) l'adaptation du cadre des OMD au contexte national (OMD+), orientant les efforts vers un suivi désagrégé des OMD, mais également vers une redéfinition des cibles et indicateurs définis au niveau global et leur utilisation en appui aux stratégies nationales de développement sur la période du prochain plan quinquennal (2007 -2011); (ii) le renforcement des capacités de collecte et d'analyse des données désagrégées par sexe, dans une perspective de promotion des droits des femmes, soutenant le ciblage et le suivi de l'intégration du genre dans les planifications régionale et nationale. Ces interventions sont appelées à être renforcées dans les années à venir, en collaboration notamment avec l'ensemble des agences des Nations Unies en Tunisie iii) la mise en place de mécanismes innovants de financement des investissements notamment dans le domaine de l'énergie et plus particulièrement l'accès au mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto iv) le positionnement de la Tunisie à l'international par la promotion

de la coopération sud-sud et du partenariat mondial pour le développement (OMD 8).

3.6 La revue à mi-parcours du PNUD réalisée en novembre 2004, a mis en exergue l'impact réel des projets menés sur les bénéficiaires ciblés, le renforcement sensible de leurs capacités et la participation, quoique encore timide, du secteur privé et de la société civile. En terme d'attentes, les partenaires ont souhaité bénéficier davantage des expériences des autres pays et valoriser l'expérience tunisienne à l'étranger, se former à la négociation avec les instances internationales et voir une plus grande contribution du PNUD à mobiliser des fonds et dans le processus de coordination des organisations des Nations Unies. Il a été recommandé de maintenir le caractère transversal des interventions du PNUD, d'assurer une meilleure synergie en interne et de renforcer le processus de coordination et de programmation conjointe.

3.7 La revue finale du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) pour la période 2002 -2006 réalisée en décembre 2006, a confirmé le caractère porteur des projets en termes d'assistance technique et de renforcement significatif des capacités de la Tunisie en matière de programmation du développement et de management des projets. Une part importante des propositions avancées dans les projets a été retenue dans le cadre de la préparation du XIème plan de développement économique et social, tout particulièrement les effets de synergie pour améliorer les performances de certaines institutions et affiner la programmation régionale ou encore orienter/entamer des réformes sectorielles.

Les expériences pilotes réalisées en Tunisie ont constitué un « laboratoire de stratégies exportables » d'où les sollicitations d'autres pays pour développer des coopérations sud-sud, interarabes ou tripartites (pays industrialisés-Tunisie-Pays-tiers). En revanche, il est recommandé au système des Nations Unies en Tunisie de renforcer la coordination opérationnelle de ses interventions, particulièrement dans les régions du pays qui accusent encore un retard relatif, identifiées notamment par le Rapport National sur les Objectifs Du Millénaire pour le Développement publié en 2004 et de donner un caractère concret à des programmations conjointes. La participation du secteur privé et de la société civile ayant été perceptible dans plusieurs projets du cycle achevé illustre la volonté du Gouvernement de la République Tunisienne d'intégrer l'ensemble des acteurs dans le développement du pays et doit donc être poursuivie et appuyée.

Afin de limiter certains dysfonctionnements rencontrés lors de l'exécution des projets tels les nombreux retards imputables à la lenteur du processus de maturation des projets, à la lourdeur des procédures et des arrangements de gestion lors de la phase d'exécution et les problèmes de décaissement liés à la capacité limitée d'absorption financière des partenaires tunisiens, il est recommandé de renforcer le rôle du MAE dans la coordination entre les différents départements et organismes tunisiens partenaires et le suivi de la

mise en œuvre du programme du SNU. En termes d'axes porteurs, il est également recommandé d'ajuster la programmation qui en découle sur la problématique de la gouvernance démocratique que ce soit au niveau des institutions et administrations étatiques qu'à celui des thématiques sectorielles telles l'environnement, la gestion préventive des catastrophes naturelles et environnementales et la prévention du VIH/SIDA. Il s'agit également de privilégier les conditions et les normes requises pour assurer l'insertion de la Tunisie dans l'économie mondiale et plus particulièrement se conformer aux exigences de la politique européenne de voisinage.

Partie IV : Programme de coopération (2007-2011)

4.1 Le présent Programme de coopération se fonde sur la volonté de consolider les acquis du programme précédent tel qu'ils ressortent de la revue à mi-parcours du PNUD réalisée en novembre 2004, de la revue finale du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) pour la période 2002-2006, ainsi que sur l'évaluation du Xème Plan de développement national (2002-2006) conduite en 2004, sur les objectifs définis dans le Programme Présidentiel, ainsi que sur les axes stratégiques tracés dans le cadre de la préparation du XIème Plan de développement national (2007 -2011). Il est en outre le résultat d'un processus participatif itératif à la formulation des activités-cibles du Programme ainsi qu'aux indicateurs de suivi des produits attendus. Ce processus a permis d'associer un grand nombre de parties prenantes, actuels et futurs partenaires du PNUD, telles que ministères et agences sous tutelle, universitaires et ONG.

4.2 La vision globale du Bureau du PNUD est de se positionner comme partenaire privilégié de la Tunisie dans des créneaux stratégiques (Gouvernance, Environnement, MDG+, Réforme UN, partenariats régionaux, Coopération Sud-Sud). Le Programme proposé vise plus particulièrement à répondre à un double impératif: d'une part, appuyer la Tunisie à développer des stratégies nationales dans les différents domaines prioritaires identifiés à travers la mise à sa disposition de services consultatifs de qualité, basé sur une expertise nationale et/ou internationale de haut niveau, ainsi que sur l'apport technique des institutions spécialisées du système des Nations Unies, permettant au pays de bénéficier des meilleures pratiques internationales et de se conformer aux standards internationaux et d'autre part, de promouvoir l'expertise et l'expérience accumulées par la Tunisie à travers les réseaux du PNUD, en appui à une Coopération Sud-Sud, au sein de la région arabe et au-delà, inscrite à l'ordre des priorités nationales.

4.3 Le Programme proposé, fondé également sur les résultats escomptés du Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au Développement (UNDAF) pour la période 2007-2011, tel que préparé conjointement avec les autorités nationales inclut quatre axes principaux : (1) le renforcement de l'équité et de la qualité des services dans une perspective de réduction des vulnérabilités, (2)

l'intégration et la participation des jeunes et adolescents au processus de développement, (3) la promotion de l'emploi et (4) la gestion de l'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale .

Dans ce cadre, la contribution du PNUD appuiera essentiellement trois des quatre effets de l'UNDAF, comme suit :

Disparités, Equité et Qualité de vie

4.4 La Tunisie a adopté depuis longtemps une approche fondée sur l'indissociabilité des dimensions économique et sociale du développement et dès le début des années 90 celle de l'environnement, visant au cours du prochain quinquennat le renforcement des composantes du développement humain durable. Une attention particulière sera accordée aux jeunes, aux femmes, aux catégories à besoins spécifiques et à la lutte contre la pauvreté. Le développement régional notamment dans les gouvernorats défavorisés, constituera une priorité en vue de faire de la région un pôle actif de développement durable. La contribution du PNUD à ces priorités nationales, dans le cadre de l'UNDAF, permettra de:

4.5 (A) Appuyer les politiques et programmes visant la prévention et la réduction des vulnérabilités et des disparités par: (i) Le renforcement des capacités statistiques en appui à la planification stratégique et à la prise de décision, incluant l'appui aux structures statistiques dans l'identification sexo-spécifique et géographique des groupes pauvres et vulnérables y compris les personnes âgées, notamment la femme âgée, pour le suivi désagrégé et une analyse des OMD basée sur l'égalité entre les sexes, en collaboration avec les autres agences du SNU et le renforcement des capacités d'analyse et de veille relativement aux différents phénomènes de vulnérabilité; (ii) la promotion de stratégies de développement humain durable, de programmes et de mécanismes aux niveaux national et régional permettant une gestion intégrée des risques et des phénomènes de vulnérabilité tant socio-économiques et démographiques (impact du vieillissement de la population) qu'environnementaux ou enfin ceux liés au VIH/SIDA.

L'accent sera mis sur la transversalité (« mainstreaming ») des questions environnementales dans les structures et les outils de gouvernance existants, plus particulièrement les questions liées à la réduction des risques de catastrophes naturelles et environnementales et à la protection de la biodiversité et les politiques et mesures d'adaptation aux impacts potentiels des changements climatiques mais également sur l'intégration de la dimension Genre dans les politiques et programmes sectoriels permettant ainsi une meilleure identification des groupes vulnérables, notamment en milieu rural.

La prévention du VIH/SIDA par la sensibilisation et la formation ainsi que la lutte contre la discrimination vis à vis des personnes vivant avec le VIH/SIDA seront les principales actions du PNUD durant le prochain cycle. Ces actions qui

relèvent du domaine de la gouvernance viendront compléter les interventions que les différentes agences du système des Nations Unies projettent de mener dans ce domaine.

4.6 (B) Renforcer la participation et le partenariat dans les processus de décision aux niveaux régional et local par (i) l'appui à la promotion de mécanismes aux niveaux régional et local (fora et plateformes de coordination, mise en réseau, systèmes de suivi) permettant la participation des populations, notamment des femmes et des jeunes, de la société civile, du secteur privé et de l'ensemble des structures locales dans la définition et la mise en œuvre de stratégies visant le développement régional et local et l'amélioration des services fournis et ce, notamment, avec l'appui des partenaires internationaux et de la coopération décentralisée (ii) le renforcement des capacités des acteurs locaux/régionaux (administrations territoriales, ONG ou groupements communautaires, universités régionales, etc.) en matière de formulation et de mise en œuvre des stratégies et programmes de développement intégrés et durables, en appui à la volonté nationale de promouvoir la décentralisation et la gouvernance locale. Des journées de formation sur les principes et outils de la planification participative du développement durable seront organisées sur l'ensemble du territoire national.

Emploi

4.7 Améliorer la performance des institutions du marché de l'emploi par (i) l'appui aux efforts d'analyse et d'identification sexo-spécifique et désagrégée des populations en situation de chômage ou de précarité, particulièrement les jeunes et les travailleurs ne bénéficiant pas d'un emploi productif, durable et à revenu convenable, permettant de renforcer les systèmes de suivi, de reconversion, de réinsertion professionnelle et de protection sociale, et les femmes, employées en plus grand nombre dans des secteurs dits traditionnels et/ou en restructuration, mais également dans des secteurs moins réglementés et protégés (agriculture, secteur informel); (ii) le renforcement, au niveau régional, des capacités de gestion des problématiques de l'emploi, en appuyant la mise en œuvre des différents programmes et structures déjà mises en place à cet effet dans les régions et en les articulant avec les missions de développement local et régional. Assurer une plus grande coordination entre les acteurs de la décentralisation aux niveaux national, régional et local en dynamisant /créant des espaces de partenariat et de concertation sur l'emploi en particulier des jeunes (diplômés et non diplômés) et des femmes. Le PNUD appuiera notamment le gouvernement tunisien à réformer les Politiques Actives d'Emploi, en aidant à la simplification, la rationalisation et l'évaluation des PAE au niveau régional et local.

La plupart de ces activités seront menées conjointement avec le BIT et l'ONUDI qui mettront à disposition leur expertise technique. Par ailleurs, le PNUD contribuera également à lancer des initiatives de développement local, génératrices de revenus et d'emplois pour les populations locales, compatibles avec la conservation du patrimoine naturel telles la production et la

commercialisation de produits du terroir et la promotion de l'agro-écotourisme, dans certains gouvernorats/régions défavorisés.

Mondialisation

4.8 La poursuite de la politique volontariste d'intégration de l'économie tunisienne dans son environnement régional et dans l'économie mondiale demeure l'un des axes prioritaires des stratégies nationales. Soucieuse de saisir les opportunités nouvelles, la Tunisie a engagé des initiatives permettant à son administration de continuer à s'adapter à un environnement en mutation constante, avec la volonté de renforcer l'encadrement, d'améliorer la formation des ressources humaines, de généraliser les systèmes qualité dans les services de l'administration, et d'intégrer l'utilisation de la gestion basée sur les résultats au travail de l'ensemble des organes de l'Etat. Sur cette base et dans le cadre de l'effet de l'UNDAF numéro 4¹, les interventions retenues appuieront les efforts engagés pour :

4.9 (A) Accroître l'efficacité et l'efficacé des structures et des politiques publiques notamment par : (i) le renforcement des capacités de planification stratégique, de suivi et évaluation et d'assurance qualité de l'administration (en appui notamment à la mise en œuvre de certaines composantes de la Stratégie Nationale de Réforme Administrative) plus particulièrement en matière de budgétisation et d'analyse des données concernant les dimensions « Jeunes et Adolescents » et « Genre ». Un volet important de l'intervention du PNUD portera sur la gouvernance démocratique et les outils méthodologiques pour en assurer le suivi et l'évaluation ainsi que l'exploration des différentes voies possibles pour assurer une démocratie durable en Tunisie, y compris la gouvernance permettant la réduction des risques de catastrophes naturelles et environnementales pouvant compromettre les acquis nationaux en matière de développement ; (ii) le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de nouveaux outils de gestion publique, tels la planification stratégique, le suivi et évaluation et la consolidation des systèmes d'assurance qualité en vue de la modernisation des services et leur mise en ligne, en s'appuyant notamment sur l'utilisation des NTIC au sein des institutions partenaires et en mettant un accent particulier sur l'introduction et la généralisation de la gestion axée sur les résultats. Enfin (iii) la consolidation du positionnement de la Tunisie à l'international par une assistance institutionnelle et technique aux plateformes interministérielles de négociation et l'accompagnement des efforts d'adaptation des cadres réglementaires nationaux en lien avec les engagements pris par le pays dans le sillage des multiples conventions et accord internationaux, y compris dans le domaine environnemental.

¹ Effet UNDAF : D'ici 2011, les pouvoirs publics seront en mesure de continuer à répondre à l'évolution des besoins des citoyens et du secteur privé générés par le contexte international

4.10 (B) Mobiliser l'ensemble des partenaires au développement dans le sens d'un accroissement des ressources en complément des budgets de l'Etat et d'un meilleur positionnement de la Tunisie à l'international, par : (i) l'identification des potentialités et options permettant une contribution accrue des Tunisiens à l'étranger aux processus de développement national, tant en termes de flux financiers que de transferts de compétences et la promotion de l'expérience tunisienne acquise dans plusieurs domaines par le biais des réseaux de la coopération sud-sud ; (ii) une contribution au renforcement d'un partenariat efficace entre le public et le privé pour la mise en place de mécanismes innovants de financement des investissements, notamment dans le domaine de l'environnement et de l'énergie, et pour l'amélioration des services d'accompagnement au secteur privé.

4.11 En ce qui concerne le domaine des Jeunes et Adolescents, le PNUD ne développera pas de programmation spécifique. Toutefois, reconnaissant l'importance accordée aux besoins des populations jeunes, le PNUD intégrera cette dimension de manière horizontale dans l'ensemble de sa programmation, faisant de cette catégorie de population l'une des bénéficiaires prioritaires de ses activités, notamment en matière de promotion de la participation et d'emploi. En revanche, le PNUD entend contribuer, sur la base de ses avantages comparatifs, aux initiatives/programmes conjoints qui seront développés avec d'autres agences du SNU sur cette thématique.

4.12 Ainsi, l'intervention du PNUD dans le cadre du premier programme conjoint relatif aux Jeunes et Adolescents tournera autour de 4 axes: (i) le renforcement des capacités analytiques des institutions chargées des questions portant sur les Jeunes et Adolescents: développement des indicateurs sensibles aux jeunes et de méthodologies d'analyse plus adaptées, renforcement des capacités de collecte et de compilation des données statistiques ; (ii) l'intégration de la dimension "Jeunes et Adolescents" dans les politiques publiques et particulièrement de la gestion budgétaire sensible aux jeunes ; (iii) la création de "Centre d'accès communautaires expérimentaux pour les jeunes" dans des zones cibles et (iv) la promotion du partenariat avec la société civile autour des questions de politique locale de développement et de participation des jeunes. Ces quatre axes seront intégrés au niveau des quatre produits attendus définis dans le cadre des résultats et des ressources (Cf. annexe 1) correspondant à l'effet UNDAF numéro 1.

Partie V : Stratégie du partenariat

5.1 Le présent programme a été élaboré à partir des enseignements tirés du programme de coopération précédent (2002-2006), en lien direct avec les effets attendus de l'UNDAF (2007-2011) et en tenant dûment compte des capacités et de l'avantage comparatif du PNUD .

5.2 La plupart des interventions envisagées seront mises en œuvre selon la modalité de l'exécution nationale, conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats, avec les partenaires figurant dans le cadre des résultats et des ressources du CPAP, les autres partenaires potentiels seront identifiés au fur et à mesure de la mise en œuvre du Programme. Des formations méthodologiques en matière de gestion axée sur les résultats seront co-organisées avec les partenaires. Certaines des interventions envisagées, particulièrement au niveau régional, seront menées conjointement avec d'autres organisations du système des Nations Unies, avec lesquelles devront être définies les meilleures modalités opérationnelles de gestion et de coordination des activités sur le terrain. D'ores et déjà, plusieurs thématiques (Jeunes et Adolescents, Genre, OMD, Coopération sud-sud) feront l'objet d'une programmation conjointe avec d'autres agences du SNU. Ces initiatives permettront une mise en cohérence des interventions de différentes agences, un plus grand impact du SNU et une capacité accrue de mobilisation de partenariats et de ressources au profit de la Tunisie.

5.3 Les partenaires de réalisation seront essentiellement les Départements ministériels et les institutions sous tutelle pour les interventions en matière de plaidoyer et de conseils stratégiques. Au niveau plus opérationnel, notamment dans les régions, les collectivités territoriales régionales et locales ainsi que la société civile seront associées de manière systématique. Une attention particulière sera accordée à l'implication de l'université et du secteur privé.

5.4 Les financements alloués au présent programme au titre des ressources régulières, pour la période 2007 -2011, sont estimés à un total de 4 millions de dollars des E.U. En collaboration étroite avec les partenaires nationaux, le PNUD visera la mobilisation d'un montant additionnel de 12 millions de dollars des E.U. en appui à l'exécution du Programme pour la période. Ce montant inclura les cofinancements du gouvernement, les allocations mobilisées auprès de certains Fonds Fiduciaires gérés par le PNUD, ainsi que les contributions mobilisées en collaboration avec les autorités nationales auprès de partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le niveau minimum de cofinancement requis auprès du partenaire de réalisation est maintenu à 50%.

Partie VI : Gestion du programme

6.1 Le programme sera exécuté au niveau national et sous la coordination générale du Ministère des Affaires Etrangères. Les ministères du gouvernement et/ou institutions sous tutelle, les ONG, les organisations intergouvernementales, les agences des Nations Unies, y compris le PNUD, mettront en œuvre les activités du programme. Le Ministère des Affaires Etrangères nommera l'agence gouvernementale de coopération qui sera directement responsable de la participation du gouvernement pour chacun des plans d'action (AWP) du PNUD. Les AWP décrivent les résultats spécifiques qu'il

faudra atteindre et constitueront l'entente de base entre le PN UD et chacun des partenaires de réalisation en ce qui concerne l'utilisation des ressources. La référence au(x) « partenaire(s) d'exécution » signifiera « agent(s) d'exécution » telle qu'elle est employée dans l'accord de base type en matière d'assistance (SBAA).

6.2 Dans le cadre de la conception et de l'exécution du programme, le PNUD collabore étroitement avec des partenaires clés. Le programme de pays se base sur les principes de réforme des Nations Unies, en particulier ceux de simplification et d'harmonisation, en opérant conformément aux instruments communs harmonisés de programmation par pays tels que la matrice des résultats du UNDAF, le suivi et l'évaluation, ainsi que les cadres des ressources de programme du CPAP et des AWP. Dans la mesure du possible, le PNUD et ses partenaires utiliseront les documents nécessaires, en particulier les documents signés du CPAP et des AWP, afin de mettre en œuvre des initiatives du programme. Toutefois, chaque fois que cela est nécessaire et approprié, les documents de projet devront être préparés en recourant, entre autres, au texte pertinent extrait du CPAP et des AWP. Le PNUD signera les documents du projet avec ses partenaires en conformité avec les pratiques de ses institutions et les exigences locales. Conformément à la note sur la programmation conjointe du UNDG, la portée de la coopération entre agences est renforcée afin de cultiver une nouvelle convergence géographique et des programmes.

6.3 Le système de planification et gestion des ressources « Atlas » contribue à une exécution rapide et efficace des activités ainsi qu'à un réel suivi financier pour gérer les projets et le programme du PNUD.

6.4 Toutes les remises de fonds à un partenaire de réalisation sont fondées sur les plans de travail annuels convenus entre le partenaire de réalisation et le PNUD.

6.5 Les remises de fonds pour des activités décrites dans les AWP peuvent être effectuées par le PNUD conformément aux modalités suivantes :

1. La remise de fonds directement au partenaire de réalisation :
 - a. Avant le début des activités (transfert direct de fonds), ou
 - b. Après la fin des activités (remboursement) ;
2. Des paiements directs aux fournisseurs ou à de tierces parties au titre d'obligations encourues par le partenaire de réalisation sur la base de demandes signées par le responsable désigné du partenaire de réalisation;
3. Des paiements directs aux fournisseurs ou à de tierces parties au titre d'obligations encourues par les organismes des Nations Unies à l'appui d'activités ayant fait l'objet d'accords avec les partenaires de réalisation .

6.6 Des remises directes de fonds seront demandées et effectuées en vue de l'exécution de programmes pour des périodes ne dépassant pas trois mois. Le remboursement de dépenses précédemment autorisées sera demandé et effectué trimestriellement ou lors de l'achèvement des activités. Le PNUD ne sera pas tenu de rembourser des dépenses faites par le partenaire de réalisation qui sont supérieures aux montants autorisés .

6.7 Lors de l'achèvement d'une activité, tout solde des fonds sera reprogrammé par accord mutuel entre le partenaire de réalisation et le PNUD, ou il sera rendu.

6.8 Les modalités de remises de fonds, l'importance des décaissements et la portée et la fréquence des activités de suivi dépendront des conclusions de l'examen de la capacité de gestion financière publique s'il s'agit d'un partenaire de réalisation gouvernemental, et de l'évaluation de la capacité de gestion financière, s'il s'agit d'un partenaire de réalisation extérieur aux Nations Unies¹⁴ (micro-évaluation). Un consultant qualifié, comme par exemple un cabinet d'audit ou d'expertise comptable , choisi par le PNUD peut effectuer une telle évaluation à laquelle participera le partenaire de réalisation.

6.9 Les modalités de remise de fonds, l'importance des décaissements et la portée et la fréquence des activités de suivi peuvent être révisées au cours de l'exécution du programme en fonction des conclusions du suivi des programmes, des dépenses, des rapports et des vérifications des comptes (audits) .

6.10 Les efforts de mobilisation des ressources seront intensifiés afin de soutenir le cadre des résultats et des ressources (RRF) et d'assurer la viabilité du programme. La mobilisation d'autres ressources sous forme de partage des coûts, de fonds fiduciaires ou de contributions gouvernementales de contrepartie en espèces sera effectuée afin d'assurer le financement du programme.

Partie VII : Suivi et évaluation

7.1 Le suivi et l'évaluation du CPAP seront entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation des agences Ex-com. Le Gouvernement et le PNUD seront conjointement chargés de la mise en œuvre des mécanismes de S&E nécessaires, des outils ainsi que de la réalisation d'études, afin d'assurer un suivi et une évaluation continus du CPAP ; l'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du programme pour une meilleure reddition des comptes, transparence et intégrité (2). Les partenaires de réalisation présenteront des rapports

¹⁴ Aux fins des présentes clauses, l'expression « Nations Unies » englobe les institutions financières internationales.

² Pour plus de détails, veuillez consulter [Cash Transfer Framework](#).

périodiques des produits et des résultats de leurs projets, en soulignant les défis à relever lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans l'AWP. Les rapports seront présentés selon les procédures et harmonisés autant que possible avec les autres agences des Nations Unies.

Les rapports sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) réalisés pour la Tunisie pourraient être un moyen de rendre compte des activités de l'UNDAF, complétés par le rapport annuel et le plan d'action du Coordonnateur Résident. Un lien sera établi entre les indicateurs utilisés pour mesurer les produits de l'UNDAF et la contribution de ces produits à la réalisation des OMD.

7.2 Les partenaires de réalisation conviennent de coopérer avec le PNUD pour suivre toutes les activités financées par les transferts de fonds et ils faciliteront l'accès aux pièces comptables et financières pertinentes et au personnel responsable de l'administration des ressources en espèces fournies par le PNUD. À cette fin, les partenaires de réalisation acceptent ce qui suit :

1. Des examens périodiques sur place et des vérifications ponctuelles de leurs pièces comptables et financières par le PNUD ou ses représentants,
2. Le suivi programmatique des activités conformément aux normes et aux directives du PNUD pour les visites sur place et le suivi sur le terrain ,
3. Les vérifications spéciales ou programmées. Le PNUD établira, en collaboration avec d'autres agences des Nations Unies, un plan annuel de vérifications des comptes, en accordant la priorité aux vérifications des partenaires de réalisation bénéficiant d'une assistance importante en espèces fournie par le PNUD et de ceux dont la capacité de gestion financière doit être renforcée .

7.3 Afin de faciliter les activités de suivi, les partenaires de réalisation et le PNUD peuvent convenir d'utiliser un outil de suivi de programme et de contrôle financier permettant le partage et l'analyse des données .

7.4 Le PNUD fera effectuer des vérifications des comptes par des services d'audit du secteur privé.

7.5 Les évaluations et les vérifications des comptes des partenaires de réalisation non gouvernementaux seront effectuées conformément aux politiques et procédures du PNUD. Celles-ci seront précisées dans chaque accord entre le PNUD et l'ONG partenaire concernée.

Partie VIII : Engagements du PNUD

8.1 Le PNUD assurera une cohérence entre le CPAP/AWP, la matrice des résultats de l'UNDAF et les OMD, y compris les rapports S&E. Des contrôles annuels et la publication d'états d'avancement périodiques permettront de souligner la répartition des responsabilités entre le PNUD, le gouvernement et les partenaires de réalisation.

8.2 En cas de remise directe d'espèces ou de remboursement, le PNUD avisera le partenaire de réalisation du montant approuvé par le PNUD et il remettra les fonds au partenaire d'exécution dans un délai de 30 jours .

8.3 En cas de paiements directs à des fournisseurs ou à de tierces parties pour des obligations encourues par le partenaire de réalisation sur la base de demandes signées par le responsable désigné du partenaire de réalisation ; ou à des fournisseurs ou à de tierces parties pour des obligations encourues par le PNUD à l'appui d'activités convenues avec le partenaire de réalisation , le PNUD effectuera le paiement dans un délai de 30 jours .

8.4 Le PNUD n'assumera aucune responsabilité directe découlant d'arrangements contractuels conclus entre le partenaire de réalisation et un tiers fournisseur .

8.5 Lorsque plus d'une agence des Nations Unies fournit des ressources en espèces au même partenaire de réalisation, le suivi des programmes, le suivi financier et les vérifications des comptes seront effectués conjointement ou coordonnés avec les agences des Nations Unies concernées.

Partie IX : Engagements du Gouvernement

9.1 Le Gouvernement honorera ses engagements conformément aux dispositions de l'accord de base type en matière d'assistance (SBAA) du 25 avril 1987. Le Gouvernement appliquera les dispositions de la convention sur les privilèges et immunités des agences des Nations Unies aux biens, aux fonds et aux avoirs du PNUD, ainsi qu'à ses représentants officiels et ses consultants. De plus, le Gouvernement accordera au PNUD et à ses représentants officiels, ainsi qu'à toute autre personne exécutant des services pour le compte du PNUD, les privilèges, immunités et facilités tels que formulés dans le SBAA.

9.2 Au titre de sa participation aux coûts partagés du CPAP, les clauses suivantes devront être incluses³ :

- i. Le calendrier des versements et les coordonnées bancaires du PNUD.
- ii. Le montant du versement, s'il est effectué en devises autres qu'en dollars américains, sera déterminé à l'aide du taux de change

³ L'autorisation de la division Finances quant à ces clauses est attendue pour bientôt.

opérationnel des Nations Unies applicable en vigueur le jour du versement. En cas de fluctuation du taux de change opérationnel des Nations Unies avant la pleine utilisation du versement par le PNUD, la valeur du solde des fonds encore détenus à ce moment -là sera ajustée en conséquence. Dans un tel cas, si une perte de la valeur du solde des fonds est enregistrée, le PNUD en informera le Gouvernement afin de déterminer si celui-ci pourrait octroyer un financement additionnel. Si un tel financement additionnel n'est pas disponible, l'assistance prévue pourra être réduite, suspendue ou annulée d'un commun accord .

- iii. Le calendrier des paiements ci-dessus prend en compte la condition préalable selon laquelle le versement doit être effectué avant l'exécution des activités planifiées. Celui-ci peut-être amendé en fonction de l'état d'avancement de l'exécution du CPAP.
- iv. Le PNUD recevra et gèrera le versement conformément aux règlements, règles et directives du PNUD.
- v. Tous les comptes et relevés financiers seront exprimés en dollars américains.
- vi. Dans le cas où des dépenses ou des engagements non anticipés sont attendus ou réalisés (qu'ils soient imputables à des facteurs inflationnistes, une fluctuation des taux de change ou des situations imprévues), le PNUD devra soumettre au Gouvernement dans les meilleurs délais une estimation supplémentaire indiquant le financement additionnel requis. Le Gouvernement œuvrera pour obtenir le financement additionnel requis.
- vii. Si les versements mentionnés plus haut ne sont pas reçus dans les délais définis par le calendrier des versements, ou au cas où le financement additionnel requis conformément au paragraphe [vi] ci-dessus ne serait pas effectué par le Gouvernement ou par une autre source, l'assistance devant être fournie conformément au CPAP dans le cadre du présent Accord peut être réduite, suspendue ou annulée d'un commun accord entre le Gouvernement et le PNUD .
- viii. Tout intérêt créditeur attribuable à la contribution sera crédité sur un compte du PNUD et utilisé conformément aux procédures établies du PNUD.
- ix. Conformément aux décisions et aux directives du Conseil d'Administration du PNUD telles qu'elles sont reflétées dans sa politique de recouvrement des coûts en provenance d'autres ressources, la contribution fera l'objet d'une récupération des coûts par le PNUD pour deux catégories de coûts distinctes liées à la prestation de services de soutien, à savoir :

(a) Les coûts indirects encourus par le siège et les bureaux de pays du PNUD dans le cadre de la prestation des services généraux de gestion (GMS). Afin de couvrir ces coûts des GMS, il sera imputé des frais sur la contribution s'élevant à 6 %.

(b) Les coûts directs encourus au titre des services de support à l'exécution (ISS) fournis par le PNUD et/ou une entité de réalisation ou un partenaire de réalisation. Tant qu'ils ne sont pas clairement liés au programme/projet spécifique, ces coûts sont compris dans le budget du projet et imputés à un poste budgétaire pertinent et, dans le cas de services transactionnels clairement identifiables, imputés au projet/programme aux tarifs de service standards (cf. liste universelle des prix en vigueur).

Les montants cumulés budgétés pour le CPAP, ainsi que les coûts estimés pour le remboursement des services de support correspondants, n'excéderont pas le total des ressources mises à la disposition du CPAP dans le cadre du présent accord.

- x. La propriété de l'équipement, des fournitures et d'autres biens financés par la contribution reviendra au PNUD. Les aspects relatifs au transfert de propriété par le PNUD seront déterminés conformément aux politiques et aux procédures pertinentes du PNUD.
- xi. La contribution sera soumise exclusivement aux procédures internes et externes de vérification des comptes figurant dans les règlements, les règles et les directives financiers du PNUD.

9.3 Les groupes thématiques de suivi de l'UNDAF, composés de représentants du Gouvernement, des agences des Nations unies, de la société civile et d'autres partenaires du développement, seront chargés d'assurer le suivi et l'évaluation continus des résultats atteints par le Programme de pays. Le Gouvernement organisera également un examen périodique du programme, des réunions de planification et de stratégie conjointe, et si besoin est, une coordination sectorielle et thématique des groupes de partenaires de développement afin de faciliter la participation des donateurs, de la société civile, du secteur privé et des agences des Nations Unies. De plus, le Gouvernement facilitera les visites de suivi périodique effectuées par les employés du PNUD et/ou les représentants officiels désignés leur permettant d'effectuer un suivi, de rencontrer les bénéficiaires, d'estimer les progrès réalisés et d'évaluer l'impact de l'utilisation des ressources du programme. Le Gouvernement mettra à la disposition du PNUD dans les meilleurs délais toutes les informations relatives aux changements politiques ou législatifs intervenus au cours de l'exécution du CPAP et susceptibles d'avoir une incidence sur la coopération.

9.4 Un formulaire type pour l'autorisation de financement et la confirmation des dépenses (FACE), reflétant les activités décrites dans le plan de travail

annuel (AWP), sera utilisé par le partenaire de réalisation pour demander le décaissement des fonds ou pour obtenir l'accord du PNUD qui remboursera ou paiera directement les dépenses programmées. Le partenaire de réalisation remplira le formulaire FACE pour rendre compte de l'utilisation des ressources en espèces reçues. Le partenaire de réalisation identifiera le(s) fonctionnaire(s) désigné(s) qui donnera (ont) des détails sur les comptes, demandera et confirmera l'utilisation des ressources en espèces. Le formulaire FACE sera confirmé par le(s) fonctionnaire(s) désigné(s) du partenaire de réalisation.

9.5 Les ressources en espèces fournies au partenaire de réalisation ne doivent être utilisées qu'aux fins des activités convenues dans l'AWP .

9.6 Les ressources en espèces reçues par les partenaires de réalisation gouvernementaux et les ONG nationales conformément à la réglementation nationale en vigueur, seront utilisées selon les politiques, procédures et règlements nationaux établis qui sont conformes aux normes internationales; plus particulièrement, les ressources en espèces ne sont utilisées que pour les activités convenues dans les AWP et les rapports sur l'utilisation intégrale de toutes les ressources en espèces reçues sont présentés au PNUD dans les six mois suivant la réception des fonds. Lorsque les politiques, procédures et règlements nationaux sont différents des normes internationales, les politiques, procédures et règlements de l'agence des Nations Unies s'appliqueront.

9.7 Si les partenaires de réalisation sont des ONG internationales ou des organisations intergouvernementales, les ressources en espèces reçues conformément à la réglementation nationale en vigueur, seront utilisées selon les normes internationales; plus particulièrement, les ressources en espèces sont consacrées aux activités convenues dans les AWP, et les rapports sur l'utilisation intégrale de toutes les ressources en espèces reçues sont présentés au PNUD dans les six mois suivant la réception des fonds .

9.8 Pour faciliter les vérifications des comptes programmées et spéciales, chaque partenaire de réalisation recevant des ressources en espèces du PNUD fournira à ce dernier ou à son représentant l'accès en temps opportun :

- à toutes les pièces comptables et financières qui établissent l'enregistrement des opérations concernant les ressources en espèces fournies par le PNUD ;
- à tous les documents pertinents et au personnel associé au fonctionnement de la structure de contrôle interne du partenaire de réalisation par laquelle les ressources en espèces sont passées.

9.9 Les conclusions de chaque vérification des comptes seront communiquées au partenaire de réalisation et au PNUD. En outre chaque partenaire de réalisation :

Plan d'Action du Programme Pays 2007 -2011

- Recevra et examinera les rapports sur la vérification émanant des vérificateurs des comptes ,
- Fournira sans délai une déclaration de son acceptation ou de son refus des recommandations de la vérification des comptes au PNUD qui a fourni les ressources en espèces ,
- Prendra en temps opportun des mesures pour donner suite aux recommandations acceptées de la vérification des comptes ,
- Fera rapport aux agences des Nations Unies sur les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations acceptées une fois par an ou à la périodicité convenue entre le PNUD et le partenaire de réalisation.

Partie X : Autres dispositions

10.1 Le présent CPAP entre en vigueur à la date à laquelle les deux parties l'ont signé et, si le CPAP est signé à plusieurs dates différentes, il entrera alors en vigueur à la date à laquelle la dernière signature aura été apposée. Le CPAP restera en vigueur sur toute la période de 5 ans (2007 -2011)

10.2 Le présent CPAP annule et remplace tout autre CPAP signé antérieurement entre le Gouvernement de la République Tunisienne et le PNUD et peut-être modifié par consentement mutuel des deux parties .

EN FOI DE QUOI les signataires, dûment autorisés, ont signé ce plan d'action du programme de pays, en ce jour [jour, mois et année] à Tunis, Tunisie.

Pour le Gouvernement de la République Tunisienne

Pour le Programme des Nations Unies pour le Développement (Tunisie)

Signature : _____

Signature : _____

Nom : _____

Nom : Dr Heba El-Kholy

Titre : _____

Titre : Représentante Résidente du PNUD

Annexes

Annexe 1 : Cadre des Résultats et des Ressources du CPAP

Priorité ou buts nationaux: Construire l'économie du savoir, faire de la région un pôle de développement et améliorer les conditions de vie aussi bien dans les zones urbaines que rurales, avec une attention particulière au rôle de la femme en tant que partenaire actif du développement.									
Effet de l'UNDAF # 1: D'ici 2011, l'accès de la population à des services socio-économiques et environnementaux de qualité est amélioré et la vulnérabilité atténuée, particulièrement pour les populations les plus pauvres, les femmes, les enfants et les populations vulnérables au VIH/SIDA, notamment en milieu rural et dans les régions les plus défavorisées du pays, contribuant à la réalisation équitable des Objectifs du Millénaire pour le Développement sur l'ensemble du territoire national.									
Élément du programme du PNUD	Résultats attendus	Produits attendus	Cibles des Produits	Principaux Partenaires de réalisation	Ressources indicatives par élément de programme (par année, US\$)				
					2007	2008	2009	2010	2011
GOAL 1. Achieving the MDGs and reducing the human poverty Ligne de service MYFF : 1.1 GOAL 3. Energy and environment for sustainable development Ligne de service MYFF : 3.1 GOAL 4. Crisis prevention and recovery Ligne de service MYFF : 4.5	1. Politiques et programmes visant la prévention et la réduction des vulnérabilités et des disparités renforcés	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités statistiques renforcées en appui à la planification stratégique et au suivi désagrégé des OMD⁴. Indicateurs de Produit : <ul style="list-style-type: none"> – # réunions/ateliers aux niveaux national et régional sur la régionalisation des OMD organisés au profit de Représentants du Gouvernement et de la Société Civile. – # statisticiens/analystes formés à la collecte, l'analyse et l'évaluation des données désagrégées des OMD par région et par sexe ainsi que sur les outils et méthodologies pour améliorer la couverture et la qualité des données relatives à la vulnérabilité aux niveaux national et régional. – Trois rapports OMD+ désagrégés dans les régions pilotes sélectionnées d'ici 2011. – Mécanisme de suivi des OMD institutionnalisé. – Un document de projet conjoint sur « Appui à l'utilisation du cadre conceptuel des OMD pour la planification régionale » développé sur 3 ans et financement mobilisé. 	Cibles Annuelles: 2007 <ul style="list-style-type: none"> – 5 ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités dans la planification basée sur les OMD aux niveaux national et régional d'ici à fin 2007 – 2 sessions de formation aux niveaux national et régional formés sur « statistiques des OMD et base de données DEVINFO » en 2007. – 100 participants à un séminaire régional de formation/information sur les méthodologies de collecte et d'analyse de données organisé avec une institution universitaire régionale – Un rapport OMD+ désagrégé réalisé d'ici fin 2007. – DEVINFO mis en place et opérationnel au sein du Ministère de Développement et de la Coopération Internationale (MDCI) 2008 – DEVINFO accessible par les parties prenantes de manière opportune et régulière pour la planification et le suivi des OMDs au niveau régional d'ici 2008. – Etude de faisabilité pour la création d'un réseau de recherche et d'échange interrégional sur le développement régional et les OMDs réalisées. – Implémentation et formation sur les outils statistiques et analytiques (SIG, Carte Sociale, base de données) pour la lutte contre la vulnérabilité, la pauvreté et l'exclusion aux niveaux national et régional développés et adoptés d'ici 2008. – Un document de projet « Appui à l'utilisation du cadre conceptuel des OMD pour la planification régionale » développé et lancé sur 3 ans et financement mobilisé. 	MDCI/CNS Université / Centres de Recherche Institutions régionales de développement Media/ONG MDCI MASSTE MDCI	Ressources Régulières \$ 400,000				
					75,000	100,000	90,000	70,000	65,000
					Autres Ressources \$ 950,000				
									150,000

⁴ Certaines activités concourant à la réalisation de ce produit seront conjointement programmées avec d'autres agences des Nations Unies.

		<p>• Stratégies de développement humain durable développées aux niveaux régional et national, permettant la gestion intégrée des risques.</p> <p><u>Indicateurs de Produit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 rapports de développement humain régionaux thématiques élaborés d'ici 2011. - Un document de stratégie d'intégration de la dimension genre dans 	<p><u>Cibles Annuelles:</u></p> <p>2007</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet « gouvernance en matière de réduction de risques de catastrophes naturelles et environnementales » développé sur 5 ans et financement mobilisé - Projet sur 3 ans « Adaptation aux CC et côtiers » finalisé et financement auprès du Fonds spécial pour le CC mobilisé - Programme conjoint sur 3 ans sur « L'intégration de la dimension genre dans les politiques et programmes sectoriels » élaboré et fonds mobilisés d'ici 2007. 	<p>MEDD/MIDL</p> <p>MEDD/APAL</p> <p>MAFFEPA</p>	Ressources Régulières \$ 350,000				
					70,000	70,000	70,000	70,000	70,000
					Autres Ressources \$ 780,000				

		<p>les politiques et programmes sectoriels élaborée d'ici 2010</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un document de stratégie et un plan d'action national pour la réduction des risques de catastrophes naturelles et environnementales proposée d'ici 2008. - # techniciens/gestionnaires formés sur les outils d'aide à la décision et à la surveillance en matière de GIZC et adaptation CC - Seconde communication nationale de la Tunisie à la CCNUCC finalisée d'ici fin 2008 (plan d'action national sur les CC) - Cadre réglementaire proposé en matière de GIZC et adaptation CC - # leaders religieux formés sur les moyens de prévention du VIH/SIDA - Cadre réglementaire amendé en faveur des PVVIH proposé - # de personnes ayant bénéficié des services de la Cellule d'écoute pour les PVVIH. 	<p>2008</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rapport de développement humain régional orientée Genre - Stratégie et plan d'action nationaux pour la réduction des risques élaborés - Dialogue entre les différentes parties prenantes (ministères, société civile) aux niveaux national et régional engagé en matière de réduction des risques de catastrophes naturelles et environnementales - Capacités nationales et locales en matière de gestion intégré des zones côtières et adaptation au CC renforcées - Projet Pilote mis en œuvre en matière de GIZC dans un gouvernorat du Sud (Sfax/Kerkena) identifié. - Etudes sur la vulnérabilité et l'adaptation aux CC réalisées (inventaire et plan d'atténuation des GES, programme d'adaptation aux CC) - Un plan de formation en matière de prévention du VIH/SIDA développé sur 3 ans - Système de M&E pour le suivi du VIH/SIDA proposé à la DSSB - 100 leaders religieux formés sur les moyens de prévention du VIH/SIDA. - 100 personnes bénéficiant des services de la cellule d'écoute pour les PVVIH d'ici 2009 <p>2009</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rapport de développement humain régional sur le thème de l'emploi. - Outil technique de gouvernance (observatoire) défini et proposé pour développer une culture de prévention et de résilience - 100 leaders religieux formés sur les moyens de prévention du VIH/SIDA. - Proposition d'amendement du cadre réglementaire du travail en matière de lutte contre la discrimination vis à vis des PVVIH soumise. <p>2010</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rapport de développement humain régional sur le Thème de l'intégration sociale. - Outils statistiques (SIG et SICI) pour la prévention/atténuation des risques développés au niveau régional - Cadre politique et réglementaire en matière de Gestion Intégrée des Zones Côtières + adaptation CC proposé. 	<p>MEDD</p> <p>Min Aff Relig/DSSB</p> <p>Réseau nat d'asso luttant contre le VIH/SIDA (RANCS)</p> <p>MEDD</p> <p>Min Aff Relig/DSSB</p> <p>Réseau nat d'asso luttant contre le VIH/SIDA (RANCS)</p> <p>MEDD</p>	<p>80,000</p>	<p>200,000</p>	<p>200,000</p>	<p>200,000</p>	<p>100,000</p>
<p>GOAL 1. Achieving the</p>	<p>2. La participation et le partenariat</p>	<p>• Mécanismes opérationnels aux niveaux</p>	<p><u>Cibles Annuelles:</u> 2007</p>		<p>Ressources Régulières \$ 350,000</p>				

<p>MDGs and reducing human poverty</p> <p>Ligne de service MYFF : 1.7</p>	<p>dans les processus de décision aux niveaux régional et local consolidée.</p>	<p>régional et local permettant la participation des populations (femmes, jeunes), de la société civile, du secteur privé dans la planification et la mise en œuvre du développement.</p> <p><u>Indicateurs de Produit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un système de suivi intersectoriel pour les J&A opérationnel dans les régions ciblées d'ici fin 2009 - # de réunions sur la planification régionale et locale organisées dans les 5 gouvernorats identifiés d'ici fin 2007 - # de plans régionaux et locaux de développement durable élaborés et validés pour chacun des gouvernorats retenus d'ici fin 2009. - # d'actions pilotes au moins pour la mise en œuvre des plans de développement durable identifiées 	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue en vue de mobiliser les partenaires régionaux et locaux dans le processus d'élaboration de plans de développement régionaux et locaux initié. <p>2008</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tableaux de bord, données, mécanismes institutionnels relatifs aux Jeunes et Adolescents élaborés et mis en place. - Plateforme J&A de coordination régionale intersectorielle initiée - Outils méthodologiques (cadres conceptuels, analyses de situation, indicateurs et secteurs...) préparés pour l'élaboration des plans de développement régionaux et locaux. - Au moins 10 plans de développement durable locaux élaborés et validés. <p>2009</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 5 plans de développement durable régionaux élaborés et validés. - Au moins 5 conventions de partenariat entre collectivités territoriales et l'Etat préparés. - Méthodologies participatives pour la sélection d'activités prioritaires issues des plans de développement locaux et régionaux et pour la mobilisation de ressources élaborées. - Un atelier de mobilisation des partenaires internationaux dans le cadre de la coopération décentralisée organisé. - Mise en réseau des villes tunisiennes dans les initiatives de partenariats novateurs initiée. 	<p>MEDD</p> <p>Ministère de la Jeunesse, des sports et de l'Education Physique</p> <p>Autorités locales</p> <p>Société civile</p>	<p>70,000</p>	<p>70,000</p>	<p>70,000</p>	<p>70,000</p>	<p>70,000</p>					
<p>Autres Ressources \$ 930,000</p>					<p>130,000</p>	<p>250,000</p>	<p>300,000</p>	<p>150,000</p>	<p>100,000</p>					
		<p>• Capacités des acteurs locaux / régionaux renforcées en matière de formulation et de mise en œuvre des stratégies et programmes.</p> <p><u>Indicateurs de Produit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - # de réunions/ateliers participatifs de concertation pour validation d'une stratégie de gestion de l'aire protégée marine et côtière / Plan directeur de gestion intégrée de la zone côtière du Kroumirie & Mogods. - # et types de participants formés sur les principes et outils de planification régionale et locale du développement durable notamment en matière de gestion des ressources naturelles. 	<p><u>Cibles Annuelles:</u></p> <p>2007</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 groupements communautaires /associations locales formés sur le processus participatif et la résolution de conflits avec la population locale organisés d'ici 2007. <p>2008</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 Réunions/ateliers participatifs de concertation pour validation des scénarios intersectoriels alternatifs, identification des priorités et développement d'une stratégie de gestion de l'aire protégée marine et côtière - Un plan directeur de gestion intégrée de la zone côtière du Kroumirie & Mogods élaboré de manière participative en concertation avec tous les acteurs locaux concernés - Capacités des Groupements locaux en gestion des ressources naturelles renforcées à Kasserine dans le cadre de la 2ème phase du projet PAR/LCD - 5 journées de formation (1/Gouv) sur les principes et outils de la planif du DD et 25 journées (1/localité) sur planif/visioning rassemblant tous les acteurs locaux <p>2009</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 ateliers de planification régionale et un séminaire national pour la présentation du processus et des résultats organisé 	<p>WWF/APAL</p> <p>MEDD</p>	<p>Ressources Régulières \$ 300,000</p>					<p>50,000</p>	<p>70,000</p>	<p>70,000</p>	<p>70,000</p>	<p>40,000</p>
<p>Autres Ressources \$ 340,000</p>					<p>20,000</p>	<p>150,000</p>	<p>100,000</p>	<p>50,000</p>	<p>20,000</p>					

Priorité ou buts nationaux: l'emploi, priorité absolue : soutenir la création d'entreprises et développer une nouvelle impulsion aux exportations avec un appui à l'intégration des jeunes dans le marché de l'emploi et à la promotion du rôle de la femme en tant que partenaire actif dans l'économie du développement.

Effet de l'UNDAF # 3: D'ici 2011, accroître les possibilités d'emplois notamment pour les jeunes, les femmes et les diplômés de l'enseignement supérieur afin d'obtenir des emplois productifs, durables et à revenus convenables

Élément du programme du PNUD	Résultats attendus	Produits attendus	Cibles des Produits	Principaux Partenaires de réalisation	Ressources indicatives par élément de programme (par année, US\$)				
					2007	2008	2009	2010	2011
5. Améliorer la performance des institutions du marché de l'emploi.		<ul style="list-style-type: none"> • Capacités renforcées pour l'analyse et l'identification des populations en situation de chômage et/ou précarité <p><u>Indicateurs de Produit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des Etudes / diagnostics conduites en vue d'identifier les options d'amélioration de l'impact de certaines institutions opérant dans le domaine de l'Emploi. - Une stratégie pour l'Emploi axée sur le Partenariat Public Privé élaborée dans 5 gouvernorats pilotes sélectionnés d'ici 2009. - Un système d'information sur l'emploi régional et local développé au sein des observatoires régionaux de l'Emploi. - # de cadres/acteurs régionaux et locaux formés en matière d'analyse des statistiques et de formulation de stratégies d'Emploi au niveaux régional et local. 	<p><u>Cibles annuelles:</u></p> <p>2007</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des programmes/analyses fonctionnelles conduites au sein de 3 institutions centrales et une institution régionale d'ici à 2007. - Une évaluation d'impact des prestations des institutions sélectionnées et de leurs programmes sur les populations bénéficiaires. - 5 Réunions/Tables Rondes sur les modalités de collaboration et d'échange d'informations entre les principaux intervenants sur le marché de l'Emploi. - Termes de Référence pour une étude de faisabilité d'un système d'information sur l'emploi régional et local élaborés. <p>2008</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un séminaire sur l'Evaluation des politiques publiques en matière d'Emploi organisé - Un séminaire international sur les Meilleures Pratiques en matière Partenariats Public Privé dans les stratégies de promotion d'Emploi organisé. - Des tableaux de bord prospectifs développés dans les gouvernorats ciblées. - 50 cadres/acteurs régionaux et locaux formés en matière d'analyse des statistiques d'emploi désagrégés (Région, Genre, etc.) et de formulation de stratégies d'Emploi au niveaux régional et local. <p>2009</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un système de Suivi & Evaluation élaboré et mis en place auprès de 3 institutions centrales et une institution régionale - Une stratégie pour l'Emploi accès sur le Partenariat Public Privé élaborée dans les gouvernorats 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnel le des Jeunes Ministère des Finances BIT PNUD Universités Secteur Privé Structures Régionales Ministère des Finances 	Ressources Régulières \$ 400,000				
					80,000	90,000	100,000	70,000	60,000
					Autres Ressources \$ 570,000				
					120,000	150,000	100,000	100,000	100,000

Priorité ou buts nationaux: Améliorer l'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale par le biais de la modernisation de l'administration, la mobilisation de partenariats et notamment le rôle des Tunisiens à l'étranger dans le développement.

Effet de l'UNDAF # 4: D'ici 2011, les pouvoirs publics seront en mesure de mieux à répondre à l'évolution des besoins de l'ensemble des citoyens et du secteur privé générés par le contexte international.

Élément du programme du PNUD	Résultats attendus	Produits attendus	Cibles des Produits	Principaux Partenaires de réalisation	Ressources indicatives par élément de programme (par année, US\$)				
					2007	2008	2009	2010	2011
Goal 2. Fostering democratic governance	3. Accroissement de l'efficacité et des structures et des politiques publiques.	<ul style="list-style-type: none"> Capacités de planification stratégique, de suivi et évaluation et d'assurance qualité de l'administration renforcées. <p><u>Indicateurs de Produit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Procédures et standards relatifs à l'amélioration de la qualité des services publics proposés d'ici fin 2007 Stratégie de développement des ressources humaines définie pour au moins 3 institutions centrales et une institution régionale d'ici fin 2007 # de cadres formés sur les composantes liées à la stratégie de réforme administrative d'ici 2007. Un Rapport National sur le Développement Administratif basé sur la méthodologie du benchmarking élaboré d'ici 2009. Un Plan d'action pour le suivi du Gender Mainstreaming développé dans les ministères sélectionnés et un système de suivi des indicateurs genre développé au sein du MAFFEPA # de cadres senior formés sur les composantes d'une politique Genre (Gender policy) d'ici 2009. Une stratégie de partenariat et de communication définies sur la base de la politique genre (Gender Policy) d'ici 2010. Un système qualité visant l'optimisation des interventions de la Cour des Comptes défini et opérationnalisé d'ici fin 2007. Un rapport d'évaluation de pays produit d'ici 2008 # de parlementaires 	<p><u>Cibles Annuelles:</u></p> <p>2007</p> <ul style="list-style-type: none"> Un audit organisationnel conduit au sein d'institutions sélectionnées (analyses fonctionnelles, revues des processus et des mécanismes de coordination, faisabilité de l'introduction de nouveaux outils, NTIC) d'ici fin 2007 instrument de mesure de la performance et de l'amélioration de la qualité des services publics proposé. Etude sur un plan de renforcement des ressources humaines de 3 institutions centrales et 1 institution régionale réalisée. 100 cadres formés sur des composantes liées à la Stratégie de Réforme Administrative (efficacité de l'administration, suivi et évaluation de la qualité du service public, promotion de la culture du changement, etc.) et sensibilisés sur les meilleures pratiques internationales en la matière d'ici fin 2007. Etude sur le rôle attribué à l'administration dans l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité de l'économie nationale réalisée Etude sur l'amélioration de l'efficacité de l'administration (downsizing, externalisation, création d'agences d'exécution) réalisée. Un Rapport National sur le Développement Administratif basé sur la méthodologie du benchmarking élaboré d'ici 2009. Projet sur 3 ans d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de réforme administrative élaboré et financement mobilisé. Une réunion/table ronde organisé semestriellement d'un comité « Genre et Statistique » chargé de faire des recommandations quant au développement d'indicateurs sensibles au genre. Un Gender Audit conduit au sein du MAFFEPA analysant les interventions du Ministère pour chacun des piliers thématiques. 3 d'exercices de budgétisation sensible au Genre réalisés au sein de certains ministères Cadres du MAFFEPA et des ministères sélectionnés, des parlementaires, des représentants des collectivités locales 	Premier Ministère Conseil Economique et Social Min Fonction Publique et du Dév Administratif MAFFEPA Ministère des Finances Cour des Comptes	Ressources Régulières \$ 565,000				
Ligne de service MYFF : 2.7					250,000	120,000	100,000	50,000	45,000
					Autres Ressources \$ 2,807,700				
					320,000	700,000	700,000	750,000	657,700

		<p><u>Indicateurs de Produit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - # de nouvelles applications/outils mis en place au sein des structures publiques. - Manuels de procédures intégrant la Gestion Axée sur les Résultats développés et utilisés. - # de nouveaux services en ligne - # d'accords / conventions de partenariat pour la mise en place de mécanismes innovants ratifiés. 	<p>place au sein des structures publiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manuels de procédures intégrant la Gestion Axée sur les Résultats développés et utilisés. - Au moins deux nouveaux services en ligne - Au moins deux accords-type / conventions de partenariat pour la mise en place de mécanismes innovants ratifiés. 	Ministère de la Fonction Publique et du Dév Administratif	120,000	220,000	220,000	170,000	170,000
		<p>• Plateformes inter-ministérielles de négociation opérationnelles pour le suivi et la mise en œuvre des engagements internationaux.</p> <p><u>Indicateurs de Produit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - un plan d'action national conforme aux exigences et recommandations de la CBD actualisé et proposé d'ici fin 2007 - Une stratégie nationale et un plan d'action en matière de renforcement des capacités nationales liées à la mise en œuvre des 3 conventions environnementales des NU préparés et proposés à la CNDD en 2007 - Un mécanisme de suivi pour la mise en œuvre du plan d'action relatif au renforcement des capacités nationales est opérationnel d'ici 2008 	<p><u>Cibles Annuelles:</u></p> <p>2007</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude nationale sur la diversité biologique réalisée et validée dans le cadre d'un séminaire participatif - Plan d'action élaboré et validé dans le cadre d'un atelier participatif - Journées d'information destinées aux différentes parties prenantes organisées - Consultations nationales pour l'identification et la validation des besoins prioritaires en matière de renforcement des capacités nationales pour le suivi des 3 conventions environnementales organisées - Stratégie et plan d'action pour le renforcement des capacités nationales liées à la mise en œuvre des 3 conventions environnementales des NU préparés - Rapport d'activité pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'action réalisé <p>2008</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un mécanisme de suivi pour la mise en œuvre du plan d'action relatif au renforcement des capacités nationales est défini et validé. 	MEDD	Ressources Régulières \$ 145,000				
					65,000	20,000	20,000	20,000	20,000
					Autres Ressources \$ 1,194,000				
					122,000	112,000	320,000	320,000	320,000
	4. Mobilisation de l'ensemble des partenaires au développement dans le sens d'un accroissement des ressources en complément des budgets de l'Etat.	<p>• Potentialités identifiées pour une plus grande contribution des Tunisiens à l'étranger (flux financiers et humains)</p> <p><u>Indicateurs de Produit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action de sensibilisation et d'information des Tunisiens à l'étranger (transferts financiers et de compétences, création d'entreprises) élaboré d'ici fin 2007 - Une stratégie de coopération Sud-Sud élaborée d'ici 2008 - Proposition d'amendement du cadre réglementaire pour la promotion de la coopération Sud-Sud soumise d'ici 2011 	<p><u>Cibles Annuelles:</u></p> <p>2007</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 à 3 ateliers de formation pour les cadres des institutions concernées par la coopération Sud-Sud organisés annuellement <p>2008 - 2011</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan de marketing de l'expérience/expertise tunisienne élaboré - Etude identifiant les options de mobilisation des tunisiens expatriés réalisée - 3 ateliers/journées d'info sur la contribution des Tunisiens à l'étranger organisés annuellement - 2 à 3 ateliers de formation pour les cadres des 	ITES MDCI/ATCT	Ressources Régulières \$ 360,000				
					100,000	65,000	65,000	65,000	65,000
					Autres Ressources \$ 630,000				
				MASSTE	100,000	200,000	150,000	100,000	80,000

			<p>institutions concernées par la coopération Sud-Sud organisés annuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un document de stratégie de coopération Sud-Sud élaborée d'ici 2008 - Cadre réglementaire pour la promotion de la coopération Sud-Sud élaboré. 	<p>ITES MDCI/ATCT PNUD/SNU</p>						
		<p>•Partenariat public privé effectif et contribuant à la mise en place de mécanismes innovants de financement des investissements.</p> <p><u>Indicateurs de Produit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie de mobilisation de partenariat dans le domaine de l'Environnement. - 5 mécanismes de financement proposés d'ici fin 2007 - Capacités en matière de financement de la maîtrise de l'énergie des secteurs du tourisme, collectivités locales, hôpitaux, industrie, banques et institutions financières renforcées - Un plan d'action pour le financement de la maîtrise de l'énergie élaboré et proposé d'ici fin 2007 - 50 MW de potentiel de cogénération mobilisé et mis en œuvre au sein d'entreprises industrielles privées/publiques d'ici fin 2007 - Un programme d'efficacité énergétique développé dans les entreprises les plus énergivores (66) du secteur industriel d'ici fin 2007 - Une stratégie de substitution inter-énergétique vers les énergies les moins coûteuses et les plus propres élaborée et proposée d'ici fin 2008 - Au moins 5 auto-producteurs d'électricité accompagnés dans la mobilisation de ressources MDP d'ici 2008 - Cadre de réglementation thermique et énergétique dans les bâtiments neufs mis en place d'ici 2008 - Un cadre réglementaire favorisant la participation du secteur privé (IDE) dans le secteur de l'éolien formulé d'ici 2011 	<p><u>Cibles Annuelles:</u></p> <p>2007</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dialogue sous forme d'une table ronde entre la Tunisie et le SNU pour la mobilisation des partenaires internationaux dans le domaine de l'environnement engagé - Etudes d'identification de mécanismes de financement nationaux relatifs à la maîtrise de l'énergie dans les secteurs de l'industrie, cogénération, bâtiments neufs et existants et pour le FNME réalisées - 10 ateliers d'information et de formation organisés annuellement pour les secteurs concernés d'ici fin 2007 - Un plan d'action pour le financement de la maîtrise de l'énergie élaboré d'ici fin 2007 - 10 entreprises industrielles accompagnées pour le développement d'un potentiel de cogénération de 50MW - Un document de projet de promotion de la substitution inter-énergétique vers les énergies les moins coûteuses et les plus propres formulé. - 36 opérations de démonstration en matière d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment et résultant d'un partenariat public-privé achevées <p>2008</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet MDG Carbon Facility pour l'accompagnement d'auto-producteurs d'électricité d'origine éolienne jusqu'à l'enregistrement au conseil exécutif du MDP mis en œuvre - Un portefeuille de projets MDP mis à jour annuellement dans le secteur de l'énergie - Diagnostic en matière de développement des énergies les plus propres élaboré - Secteurs prioritaires pour la substitution inter-énergétique identifiés - 10 entreprises industrielles accompagnées pour le développement d'un potentiel de cogénération de 50MW - 66 IGCE accompagnés pour la définition d'un programme d'économie d'énergie <p>2009</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document de projet relatif à la généralisation de la certification des équipements électroménagers élaboré <p>2011</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'appui technique aux institutions en charge du développement de l'énergie éolienne développé et mis en œuvre. 	<p>MEDD/SNU</p>	<p>Ressources Régulières \$ 360,000</p>	<p>200,000</p>	<p>60,000</p>	<p>30,000</p>	<p>30,000</p>	<p>40,000</p>
				<p>MIEPME/ANME</p>	<p>Autres Ressources \$ 2,468,300</p>	<p>1,778,300</p>	<p>240,000</p>	<p>200,000</p>	<p>150,000</p>	<p>100,000</p>

		<ul style="list-style-type: none">- Normes et labels, dans le domaine de l'efficacité énergétique, généralisés pour les équipements électroménagers prioritaires d'ici 2011							
--	--	---	--	--	--	--	--	--	--

Annexe 2 : Cadre de suivi et évaluation du CPAP

Résultats attendus	Indicateur(s) de Produit	Etat de Référence	Cible(s) de Produit	Source(s)/Moyen de Vérification	Echéancier
Effet de l'UNDAF # 1: D'ici 2011, l'accès de la population à des services socio-économiques et environnementaux de qualité est amélioré et la vulnérabilité atténuée, particulièrement pour les populations les plus pauvres, les femmes, les enfants et les populations vulnérables au VIH/SIDA, notamment en milieu rural et dans les régions les plus défavorisées du pays, contribuant à la réalisation équitable des Objectifs du Millénaire pour le Développement sur l'ensemble du territoire national.					
Politiques et programmes visant la prévention et la réduction des vulnérabilités et des disparités renforcés	- # réunions/ateliers aux niveaux national et régional sur la régionalisation des OMD organisés au profit de représentants du Gouvernement et de la Société Civile.	- Un atelier National organisé par le CNS en 2005 sur l'adaptation des OMD au contexte national.	- 5 ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités dans la planification basée sur les OMD aux niveaux national et régional. - 2 sessions de formation aux niveaux national et régional formés sur « statistiques des OMD et base de données DEVINFO ».	- Actes et Rapports des ateliers	2007
	- # statisticiens/analystes formés à la collecte, l'analyse et l'évaluation des données désagrégées des OMD par région et par sexe d'ici 2007 ainsi que sur les outils et méthodologies pour améliorer la couverture et la qualité des données relatives à la vulnérabilité aux niveaux national et régional.	- 2 Personnes ressources nationales disposant d'une capacité de formation dans le domaine. - Des données globales et non actualisées de la situation existent.	- 100 participants à un séminaire régional de formation/information sur les méthodologies de collecte et d'analyse de données organisé avec une institution universitaire régionale - Sessions de formation sur les outils statistiques et analytiques (SIG, Carte Sociale, base de données) pour la lutte contre la vulnérabilité, la pauvreté et l'exclusion aux niveaux national et régional développés et adoptés d'ici 2008.	- Liste des participants	2007-2008
	- Trois rapports OMD+ désagrégés dans les régions pilotes sélectionnées d'ici 2011.	- Inexistant	- Un rapport OMD+ désagrégé réalisé d'ici fin 2007.	- Rapport OMD+ désagrégé	2007
	- Mécanisme de suivi des OMD institutionnalisé.	- Pas d'appropriation de DEVINFO par les partenaires nationaux.	- DEVINFO mis en place et opérationnel au sein du Ministère de Développement et de la Coopération Internationale (MDCI) - DEVINFO accessible par les parties prenantes de manière opportune et régulière pour la planification et le suivi des OMDs au niveau régional. - Etude de faisabilité pour la création d'un réseau de recherche et d'échange interrégional sur le développement régional et les OMDs réalisée.	- Accord entre le PNUD et le MDCI - Nombre de rapports établis sur la base de DEVINFO - Document de l'étude de faisabilité	2007-2008
	- Un document de projet conjoint sur « Appui à l'utilisation du cadre conceptuel des OMD pour la planification régionale » développé sur 3 ans et financement mobilisé.	- Une assistance préparatoire en cours.	- Un document de projet « Appui à l'utilisation du cadre conceptuel des OMD pour la planification régionale » développé sur 3 ans et financement mobilisé d'ici 2008.	- Document de projet	2008

Résultats attendus	Indicateur(s) de Produit	Etat de Référence	Cible(s) de Produit	Source(s)/Moyen de Vérification	Echéancier
	<ul style="list-style-type: none"> 3 rapports de développement humain régionaux thématiques élaborés d'ici 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> Deux rapports de Développement Humain à l'échelle nationale (1999, 2001) 	<ul style="list-style-type: none"> Un rapport de développement humain régional orientée Genre élaborée en 2008. Un rapport de développement humain régional sur le thème de l'emploi élaboré en 2009. Un rapport de développement humain régional sur le thème de l'intégration sociale élaboré en 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports 	<ul style="list-style-type: none"> 2008 2009 2010
	<ul style="list-style-type: none"> Un document de stratégie d'intégration de la dimension genre dans les politiques et programmes sectoriels élaborée d'ici 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Un diagnostic et un plan d'action définis dans le cadre d'une assistance préparatoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Programme conjoint sur 3 ans sur « L'intégration de la dimension genre dans les politiques et programmes sectoriels » élaboré et fonds mobilisés d'ici 2007 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet signé 	
	<ul style="list-style-type: none"> Un document de stratégie et un plan d'action national pour la réduction des risques de catastrophes naturelles et environnementales proposée d'ici 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue entre les différentes parties prenantes (ministères, société civile) au niveau national engagé en matière de réduction des risques de catastrophes naturelles et environnementales Document de projet en cours de finalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Projet « gouvernance en matière de réduction de risques de catastrophes naturelles et environnementales » développé sur 5 ans et financement mobilisé d'ici 2007. Dialogue entre les différentes parties prenantes (ministères, société civile) aux niveaux national et régional engagé en matière de réduction des risques de catastrophes naturelles et environnementales Stratégie et plan d'action nationaux pour la réduction des risques élaborés en 2008 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie élaborée 	<ul style="list-style-type: none"> 2007-2008
	<ul style="list-style-type: none"> # techniciens/gestionnaires formés sur les outils d'aide à la décision et à la surveillance en matière de GIZC et adaptation CC 	<ul style="list-style-type: none"> Requête d'assistance préparatoire soumise au FEM. Pas de formation combinant la GIZC et les problématiques d'adaptation au CC. 	<ul style="list-style-type: none"> Projet sur 3 ans « Adaptation aux CC et côtiers » finalisé et financement auprès du Fonds spécial pour le CC mobilisé d'ici 2007. Capacités nationales et locales en matière de gestion intégré des zones côtières et adaptation au CC renforcées d'ici 2008 Outil technique de gouvernance (observatoire) défini et proposé pour développer une culture de prévention et de résilience d'ici 2009 Outils statistiques (SIG et SICI) pour la prévention/atténuation des risques développés au niveau régional d'ici 2010 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet Rapports d'activités Etudes 	<ul style="list-style-type: none"> 2007 2008 2009 2010
	<ul style="list-style-type: none"> Cadre réglementaire proposé en matière de GIZC et adaptation CC 	<ul style="list-style-type: none"> inexistant 	<ul style="list-style-type: none"> Projet Pilote mis en œuvre en matière de GIZC dans un gouvernorat du Sud (Sfax/Kerkenena) identifié. Cadre politique et réglementaire en matière de GIZC + adaptation CC proposé d'ici 2010 . 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités Textes réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> 2009/2010
	<ul style="list-style-type: none"> Seconde communication nationale de la Tunisie à la CCNUCC finalisée d'ici fin 2008 (plan d'action national sur les CC) 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes sommaires réalisées dans le cadre de la Première CN en 2001. 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes sur la vulnérabilité et l'adaptation aux CC réalisées (inventaire et plan d'atténuation des GES, programme d'adaptation aux CC) d'ici 	<ul style="list-style-type: none"> MEDD / Secrétariat de l'UNFCCC. 	<ul style="list-style-type: none"> 2009

Résultats attendus	Indicateur(s) de Produit	Etat de Référence	Cible(s) de Produit	Source(s)/Moyen de Vérification	Echéancier
			2008.		
	– # leaders religieux formés sur les moyens de prévention du VIH/SIDA	– Environ 80 leaders religieux sensibilisés sur le VIH/SIDA (ateliers de Rabat, du Caire et de Tunis organisés en 2005/2006)	– Un plan de formation en matière de prévention du VIH/SIDA développé sur 3 ans d'ici 2007. – Système de M&E pour le suivi du VIH/SIDA proposé à la DSSB d'ici 2008. – 100 leaders religieux formés sur les moyens de prévention du VIH/SIDA en 2008. – 100 leaders religieux formés sur les moyens de prévention du VIH/SIDA en 2009.	– Rapports d'activités – Listes des participants	2007 2008 2009
	– Cadre réglementaire amendé en faveur des PVVIH proposé	– inexistant	– Proposition d'amendement du cadre réglementaire du travail en matière de lutte contre la discrimination vis à vis des PVVIH soumise d'ici 2009	– Textes réglementaires	2009
	– # de personnes ayant bénéficié des services de la Cellule d'écoute pour les PVVIH.	– Structure d'écoute pour les PVVIH inexistante.	– 100 personnes bénéficiant des services de la cellule d'écoute pour les PVVIH d'ici 2009	– Rapport d'activités	2009
Participation et partenariat dans les processus de décision au niveau régional et local consolidés	– Un système de suivi intersectoriel pour les J&A opérationnel dans les régions ciblées d'ici fin 2009	– Initiatives existantes non coordonnées.	– Tableaux de bord, données, mécanismes institutionnels relatifs aux Jeunes et Adolescents élaborés et mis en place d'ici 2008. – Plateforme J&A de coordination régionale intersectorielle initiée d'ici 2008. – Outils méthodologiques (cadres conceptuels, analyses de situation, indicateurs et secteurs...) préparés pour l'élaboration des plans de développement régionaux et locaux.	– Rapports élaborés – PV de réunions de la plateforme J&A	2008
	– # de réunions sur la planification régionale et locale organisées dans les 5 gouvernorats identifiés d'ici fin 2007	– Initiatives existantes non coordonnées ni intégrées.	– Dialogue en vue de mobiliser les partenaires régionaux et locaux dans le processus d'élaboration de plans de développement régionaux et locaux initié d'ici 2007	– PV de réunions	2007
	– # de plans régionaux et locaux de développement durable élaborés et validés pour chacun des gouvernorats retenus d'ici fin 2009.	– Planification régionale limitée / planification locale inexistante.	– Au moins 5 plans de développement durable régionaux et 10 plans locaux élaborés et validés d'ici 2009	– Document des Plans	2009
	– # d'actions pilotes pour la mise en œuvre des plans de développement durable identifiées.	– Initiatives de développement humain durable ponctuelles et géographiquement localisées (PDHL, GOLD Tunisie)	– Au moins 5 conventions de partenariat entre collectivités territoriales et l'Etat préparés. – Méthodologies participatives pour la sélection	– Copies de conventions / Partenariats	2009

Résultats attendus	Indicateur(s) de Produit	Etat de Référence	Cible(s) de Produit	Source(s)/Moyen de Vérification	Echéancier
			<ul style="list-style-type: none"> d'activités prioritaires issues des plans de développement locaux et régionaux et pour la mobilisation de ressources élaborées. Un atelier de mobilisation des partenaires internationaux dans le cadre de la coopération décentralisée organisé d'ici 2009. Mise en réseau des villes tunisiennes dans les initiatives de partenariats novateurs initiée d'ici 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités Liste de participants 	
	<ul style="list-style-type: none"> # de réunions/ateliers participatifs de concertation pour validation d'une stratégie de gestion de l'aire protégée marine et côtière. 	<ul style="list-style-type: none"> Des réunions participatives pour la préparation du diagnostics. Partenaires identifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> 5 Réunions/ateliers participatifs de concertation pour validation des scénarios intersectoriels alternatifs, identification des priorités et développement d'une stratégie de gestion de l'aire protégée marine et côtière. Un plan directeur de gestion intégrée de la zone côtière du Kroumirie & Mogods élaboré d'ici fin 2007 de manière participative en concertation avec tous les acteurs locaux concernés 	<ul style="list-style-type: none"> PV de réunions Liste des participants Document du plan directeur. 	2008
	<ul style="list-style-type: none"> # et types de participants formés sur les principes et outils de planification régionale et locale du développement durable notamment en matière de gestion des ressources naturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Capacités régionales et locales de planification et de programmation du développement durable limitées. 	<ul style="list-style-type: none"> 5 groupements communautaires /associations locales formés sur le processus participatif et la résolution de conflits avec la population locale organisés d'ici 2007. Capacités des Groupements locaux en gestion des ressources naturelles renforcées à Kasserine dans le cadre de la 2ème phase du projet PAR/LCD d'ici 2008 5 journées de formation (1/Gouv) sur les principes et outils de la planif du DD et 25 journées (1/localité) sur planif/visioning rassemblant tous les acteurs locaux d'ici 2008 5 ateliers de planification régionale et un séminaire national pour la présentation du processus et des résultats organisé d'ici 2009 	<ul style="list-style-type: none"> PV de réunions Liste des participants 	2007 2008 2009
Effet de l'UNDAF # 3: D'ici 2011, accroître les possibilités d'emplois notamment pour les jeunes, les femmes et les diplômés de l'enseignement supérieur afin d'obtenir des emplois productifs, durables et à revenus convenables					
Amélioration de la performance des institutions du marché de l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> Des Etudes / diagnostics conduites en vue d'identifier les options d'amélioration de l'impact de certaines institutions opérant dans le domaine de l'Emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une étude sur la stratégie de l'emploi en 2003 Réalisation d'enquêtes auprès des entreprises du secteur du textile et de l'habillement Réalisation d'enquêtes relatives au 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation des programmes/analyses fonctionnelles conduites au sein de 3 institutions centrales et une institution régionale d'ici à 2007. Une évaluation d'impact des prestations des institutions sélectionnées et de leurs programmes sur les populations bénéficiaires. Un séminaire sur l'Evaluation des politiques 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'évaluation PV de réunions Liste de participants Rapports d'activités 	2007 2007-2008

Résultats attendus	Indicateur(s) de Produit	Etat de Référence	Cible(s) de Produit	Source(s)/Moyen de Vérification	Echéancier
		secteur de l'hôtellerie - Réalisation d'enquêtes concernant les projets financés par la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) - Réalisation d'enquêtes auprès des diplômés du supérieur (sortants de 2004) et de leur insertion professionnelle.	publiques en matière d'Emploi organisé d'ici à 2008 - Un système de Suivi & Evaluation élaboré et mis en place auprès de 3 institutions centrales et une institution régionale en 2009		2009
	- Une stratégie pour l'Emploi accès sur le Partenariat Public Privé élaborée dans 5 gouvernorats pilotes sélectionnés d'ici 2009.	- L'élaboration des « Plans régionaux de l'emploi et de la création d'entreprises » en concertation avec les acteurs administratifs, économiques et associatifs à l'échelle de la région - Les conventions de coopération entre l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI) et l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) pour développer davantage la création d'entreprises - Les conventions de coopération entre l'ANETI et les centres d'appel entre l'ANETI et les Centres d'Affaires	- 5 Réunions/Tables Rondes sur les modalités de collaboration et d'échange d'informations entre les principaux intervenants sur le marché de l'Emploi d'ici à 2007. - Un séminaire international sur les Meilleures Pratiques en matière Partenariats Public Privé dans les stratégies de promotion d'Emploi organisé en 2008. - Une stratégie pour l'Emploi accès sur le Partenariat Public Privé élaborée dans les gouvernorats pilotes sélectionnée d'ici à 2009.	- Actes et recommandations du séminaire - Document de stratégie - Liste des Participants - Rapport d'activités	2007 2008 2009
	- Un système d'information sur l'emploi régional et local développé au sein des observatoires régionaux de l'Emploi.	- Un observatoire national de l'emploi et des qualifications existe - La mise en œuvre d'observatoires régionaux dans plusieurs Gouvernorats	- Termes de Référence pour une étude de Faisabilité d'un système d'information sur l'emploi régional et local élaborés. - Des tableaux de bord prospectifs développés dans les gouvernorats ciblées d'ici 2008.	- Rapports d'activités	2007-2008
	- # de cadres/acteurs régionaux et locaux formés en matière d'analyse des statistiques et de formulation de stratégies d'Emploi au niveau régional et local.	- Compétences techniques dans le domaine des statistiques de l'emploi au niveau régional limitées.	- 50 cadres/acteurs régionaux et locaux formés en matière d'analyse des statistiques d'emploi désagrégés (Région, Genre, etc.) et de formulation de stratégies d'Emploi au niveaux régional et local.	- Supports de formation - Rapports de synthèse - Liste des participants	2008
	- Un projet conjoint sur « Les Stratégies de promotion de l'Emploi et la réalisation des OMDs » développé sur 3 ans et financement mobilisé d'ici 2009.	- Le partenariat inter agences limité à l'organisation de la table ronde sur les meilleures pratiques en matière de promotion de l'emploi des jeunes.	- Un document de projet « Les Stratégies de promotion de l'Emploi et la réalisation des OMDs » développé sur 3 ans et financement mobilisé d'ici 2009.	- Un document de projet approuvé - Liste des partenaires mobilisés	2009
	- Base de donnée sur des initiatives de développement local génératrices de revenus et d'emplois identifiée dans les gouvernorats défavorisés et d'autres régions critiques	-	- Etude pour l'identification des possibilités offertes par la zone du projet (Sidi Mechreg - Cap Negro) pour le développement d'activités économiques permettant de la création de nouvelles sources de revenu pour la population locale compatibles avec la conservation du	- Document de l'étude	2007

Résultats attendus	Indicateur(s) de Produit	Etat de Référence	Cible(s) de Produit	Source(s)/Moyen de Vérification	Echéancier
			patrimoine nature réalisée.		
	- # d'actions pilotes génératrices de revenu.	-	- Au moins deux actions pilotes génératrices de revenus réalisées (zone de Sidi Mechreg) - Document du projet PAR/LCD phase 2 finalisé et financement auprès de DDC mobilisé.	- Rapport d'activités - Document de projet	2007
	- # de régions disposant d'outils opérationnels de suivi de l'emploi (données désagrégées par sexe, tranche d'âge, profil de compétence, etc.).	- Un suivi quotidien du marché de l'emploi à l'échelle nationale et régionale à travers un tableau de bord est assuré - un réseau d'observatoires régionaux de l'emploi existe et sera étendu à toutes les régions du pays.	- Activités pour la production et la commercialisation de produits de terroir de qualité et la promotion de l'agro écotourisme à Kasserine initiées	- Rapport d'activités	-2008
	- # de centres d'accès communautaires de seconde génération mis en place en vue de tirer profit des opportunités offertes par les TIC en matière de création d'emploi dans les zones les plus défavorisées.	- Inexistants	- 5 centres d'accès communautaires de seconde génération mis en place dans les zones les plus défavorisées. - Un séminaire sur les meilleures pratiques dans le domaine de l'utilisation des TIC pour la promotion de l'emploi au niveau régional et local est organisé.	- Rapport d'activités - Actes du séminaire	2007-2008
Effet de l'UNDAF #4: D'ici 2011, les pouvoirs publics seront en mesure de mieux à répondre à l'évolution des besoins de l'ensemble des citoyens et du secteur privé générés par le contexte international.					
Accroissement de l'efficacité et l'efficacité des structures et des politiques publiques	- Procédures et standards relatifs à l'amélioration de la qualité des services publics. proposés d'ici fin 2007	- Plusieurs études partielles et des procédures non standardisées existent.	- Un audit organisationnel conduit au sein d'institutions sélectionnées (analyses fonctionnelles, revues des processus et des mécanismes de coordination, faisabilité de l'introduction de nouveaux outils, NTIC) d'ici fin 2007 - instrument de mesure de la performance et de l'amélioration de la qualité des services publics proposé.	- Rapport d'audit - Enquête / indicateurs de satisfaction	2007-2008
	- Stratégie de développement des ressources humaines définie pour au moins 3 institutions centrales et une institution régionale d'ici fin 2007	- Les grandes lignes d'une stratégie de perfectionnement des ressources humaines existent mais difficultés au niveau de sa mise en œuvre.	- Etude sur un plan de renforcement des ressources humaines de 3 institutions centrales et 1 institution régionale réalisée.	- Document de l'étude	2007-2008
	- # de cadres formés sur les composantes liées à la stratégie de réforme administrative d'ici 2007	- Engagement politique du gouvernement en faveur de la stratégie	- 100 cadres formés sur des composantes liées à la Stratégie de Réforme Administrative (efficacité de l'administration, suivi et évaluation de la qualité du service public, promotion de la culture du changement, etc.) et sensibilisés sur les meilleures pratiques internationales en la matière	- Rapports de synthèse - Liste des participants	2007-2008

Résultats attendus	Indicateur(s) de Produit	Etat de Référence	Cible(s) de Produit	Source(s)/Moyen de Vérification	Echéancier
			d'ici fin 2007.		
	<ul style="list-style-type: none"> Un Rapport National sur le Développement Administratif basé sur la méthodologie du benchmarking élaboré d'ici 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Une stratégie de modernisation de l'administration publique récemment adoptée. 	<ul style="list-style-type: none"> Etude sur le rôle attribué à l'administration dans l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité de l'économie nationale réalisée d'ici 2007 Etude sur l'amélioration de l'efficacité de l'administration (downsizing- externalisation - création d'agences d'exécution) réalisée d'ici 2007 Un Rapport National sur le Développement Administratif basé sur la méthodologie du benchmarking élaboré d'ici 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> Documents de stratégie Etudes de diagnostics Rapport 	2007-2009
	<ul style="list-style-type: none"> Un Plan d'action pour le suivi du Gender Mainstreaming développé dans les ministères sélectionnés et un système de suivi des indicateurs genre développé au sein du MAFFEPA 	<ul style="list-style-type: none"> Inexistant 	<ul style="list-style-type: none"> Une réunion/table ronde organisée semestriellement d'un comité « Genre et Statistique » chargé de faire des recommandations quant au développement d'indicateurs sensibles au genre. Un Gender Audit conduit au sein du MAFFEPA analysant les interventions du Ministère pour chacun des piliers thématiques. 3 exercices de budgétisation sensible au Genre réalisés au sein des ministères ciblés 	<ul style="list-style-type: none"> PV de réunion Rapport de l'audit Genre Document de stratégie Genre 	2007-2008
	<ul style="list-style-type: none"> # de cadres senior formés sur les composantes d'une politique Genre (Gender policy) d'ici 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> 100 cadres formés / sensibilisés sur les questions du Genre. 	<ul style="list-style-type: none"> Cadres du MAFFEPA et des ministères sélectionnés, des parlementaires, des représentants des collectivités locales et de la Société Civile formés sur la budgétisation sensible au Genre d'ici fin 2007 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités Listes de participants 	2007
	<ul style="list-style-type: none"> Une stratégie de partenariat et de communication définies sur la base de la politique genre (Gender Policy) d'ici 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> Inexistant 	<ul style="list-style-type: none"> Une étude identifiant les partenaires institutionnels actuels et potentiels du MAFFEPA (points focaux genre, ministères, parlementaires, société civile, universitaires, etc) Plan d'action à court, moyen et long termes identifiant les modalités opérationnelles pour la mobilisation et coordination intersectorielles Au moins deux tables rondes avec les différents partenaires pour discussion/validation du plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> Les documents / Etudes Document de Plan d'action Liste des participants 	2008-2009
	<ul style="list-style-type: none"> Un système qualité visant l'optimisation des interventions de la Cour des Comptes défini et opérationnalisé d'ici fin 2007. 	<ul style="list-style-type: none"> Un groupe de réflexion créé au sein de la Cour des Comptes 	<ul style="list-style-type: none"> Un manuel pour la gestion du système qualité et des guides de vérification requis en matière d'audit et de contrôle de gestion élaborés et 	<ul style="list-style-type: none"> Un manuel Qualité Rapports intermédiaires 	2007

Résultats attendus	Indicateur(s) de Produit	Etat de Référence	Cible(s) de Produit	Source(s)/Moyen de Vérification	Echéancier
			produits d'ici 2007		
	- Un rapport d'évaluation de pays produit d'ici 2008	- Inexistant	- Exercice d'évaluation de pays mené par la Cour des comptes d'ici 2008	- Rapport d'évaluation Pays	2008
	- # de parlementaires sensibilisés/formés sur les thématiques de bonne gouvernance	- Sensibilisation limitée	- 80 parlementaires formés au cours d'un atelier régional sur les expériences et meilleures pratiques d'audit des institutions publiques et de bonne gouvernance organisé d'ici 2007 - Dialogue entre la Cour des comptes et les parlementaires initié sur les thématiques de bonne gouvernance d'ici 2007	- PV de réunions - Liste des participants - Rapports des commissions parlementaires.	2007
	- # de cadres des services publics formés sur les méthodologies et mesure des indicateurs de gouvernance d'ici fin 2007.	- 4 réunions d'information et de sensibilisation organisées par le PNUD	- 30 hauts fonctionnaires/personnes ressources formés sur les méthodologies de définition des indicateurs de gouvernance.	- Liste des participants - Rapports de synthèse.	2007
	- # de décideurs politiques sensibilisés sur les méthodologies de définition des indicateurs de gouvernance démocratique d'ici 2008	- Intérêt manifesté par plusieurs institutions publiques couvrant le domaine	- 20 décideurs politiques sensibilisés sur les indicateurs de gouvernance et les exemples de leur utilisation et leur contribution à la Gouvernance Démocratique d'ici 2007.	- Liste des participants - Rapports de synthèse	2007
	- # cadres (y compris des parlementaires) formés en matière de méthodologie de programmation stratégique, budgétisation, d'analyse des données et de S&E concernant les dimensions J&A et Genre d'ici 2009	- Capacité institutionnelle limitée dans ce domaine.	- 50 participants formés en méthodologie de planification, de programmation stratégiques et de budgétisation sensible au Genre et aux J&A d'ici 2007. - Un réseau de chercheurs universitaires spécialisé en genre et développement créé d'ici 2007	- Liste des participants - PV de réunions/Rencontres	2007
	- Une plateforme multisectorielle pour l'exercice de la gouvernance en matière de RRC naturelles et environnementales est mise en place d'ici 2011	- Pas d'état des lieux des initiatives/études réalisées. Manque de coordination entre les différents intervenants.	- Un état des lieux réalisé avec l'identification des acteurs concernés d'ici 2008.	- Rapports	2008
	- # de nouvelles applications/outils mis en place au sein des structures publiques.	- Applications limitées et peu intégrées existent.	- Au moins une nouvelle application pilote/outil mis en place au sein des structures publiques.	- Premier Ministère	2007-2008
	- Manuels de procédures intégrant la Gestion Axée sur les Résultats développés et utilisés.	- Inexistant	- Manuels de procédures intégrant la Gestion Axée sur les Résultats développés et utilisés.	- Document du manuel	2007-2008
	- # de nouveaux services en ligne	- Applications limitées à certains services existent	- Au moins deux nouveaux services en ligne.	- Portail du gouvernement tunisien	2008
	- # d'accords / conventions de partenariat pour la mise en place de mécanismes innovants ratifiés.	- Aucun accord de partenariat Public/Privé signé.	- Au moins deux accords-type / conventions de partenariat pour la mise en place de mécanismes	- Accords de partenariat signés	2008

Résultats attendus	Indicateur(s) de Produit	Etat de Référence	Cible(s) de Produit	Source(s)/Moyen de Vérification	Echéancier
			innovants en matière de gestion administrative ratifiés		
	– un plan d'action national conforme aux exigences et recommandations de la CBD actualisé et proposé d'ici fin 2007	– Premières Etude et stratégie nationales réalisées en 1998.	– Etude nationale sur la diversité biologique mise à jour et validée dans le cadre d'un séminaire participatif. – Plan d'action élaboré et validé dans le cadre d'un atelier participatif. – Journées d'information destinées aux différentes parties prenantes organisées	– MEDD	2007
	– Une stratégie nationale et un plan d'action en matière de renforcement des capacités nationales liées à la mise en œuvre des 3 conventions environnementales des NU préparés et proposés à la CNDD en 2007	– Diagnostics des besoins en renforcement des capacités nationales pour le suivi des 3 conventions environnementales réalisés.	– Consultations nationales pour l'identification et la validation des besoins prioritaires en matière de renforcement des capacités nationales pour le suivi des 3 conventions environnementales organisée – Stratégie et plan d'action pour le renforcement des capacités nationales liées à la mise en œuvre des 3 conventions environnementales des NU préparés – Rapport d'activité pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'action réalisé	– PV des consultations – Liste des participants – Documents de stratégie	2007
	– Un mécanisme de suivi pour la mise en œuvre du plan d'action relatif au renforcement des capacités nationales est opérationnel d'ici 2008	– inexistant	– Un mécanisme de suivi pour la mise en œuvre du plan d'action relatif au renforcement des capacités nationales est défini et validé.	– Le rapport de suivi	2007
Mobilisation de l'ensemble des partenaires au développement dans le sens d'un accroissement des ressources en complément des budgets de	– Un plan d'action de sensibilisation et d'information des Tunisiens à l'étranger (transferts financiers et de compétences, création d'entreprises) élaboré d'ici fin 2007	– Inexistant	– Un plan de marketing de l'expérience/expertise tunisienne élaboré – Etude identifiant les options de mobilisation des tunisiens expatriés réalisée – 3 ateliers/journées d'info sur la contribution des Tunisiens à l'étranger organisés annuellement	– Document du plan – Etude	2008
	– Une stratégie de coopération sud-sud élaborée d'ici 2008	– Initiatives Ad hoc et limitées aux secteurs de la santé et de l'éducation. – Partenaires nationaux concernés sensibilisés à des expériences étrangères réussies (réunion d'experts de haut niveau organisée par le PNUD en 2006)	– 2 à 3 ateliers de formation pour les cadres des institutions concernées par la coopération Sud-Sud organisés annuellement – Un document de stratégie de coopération Sud-Sud élaborée d'ici 2008	– Rapports d'ateliers – Listes des participants – Document de stratégie	2007-2008
	– Proposition d'amendement du cadre réglementaire pour la promotion de la coopération sud-sud soumise d'ici 2011	– Inexistant	– Cadre réglementaire pour la promotion de la coopération sud-sud élaboré.	– Textes réglementaires	2011

Résultats attendus	Indicateur(s) de Produit	Etat de Référence	Cible(s) de Produit	Source(s)/Moyen de Vérification	Echéancier
l'Etat et un meilleur positionnement de la Tunisie à l'international	- Une stratégie de mobilisation de partenariat dans le domaine de l'Environnement.	- Partenariat limité et ad-hoc	- Dialogue sous forme d'une table ronde entre la Tunisie et le SNU pour la mobilisation des partenaires internationaux dans le domaine de l'environnement engagé	- Rapport de l'atelier - Liste des partenaires internationaux mobilisés	2007
	- 5 mécanismes de financement de maîtrise de l'énergie proposés d'ici fin 2007	- Un seul mécanisme existant : Fonds National pour la maîtrise de l'énergie (ME)	- Etudes d'identification de mécanismes de financement nationaux relatifs à la maîtrise de l'énergie dans les secteurs de l'industrie, cogénération, bâtiments neufs et existants et pour le FNME réalisées.	- Rapports d'étude	2007
	- Capacités en matière de financement de la maîtrise de l'énergie des secteurs du tourisme, collectivités locales, hôpitaux, industrie, banques et institutions financières renforcées	- Secteur de l'énergie seul sensibilisé sur la question du financement de la ME	- 10 ateliers d'information et de formation organisés annuellement pour les secteurs concernés d'ici fin 2007	- Rapports d'ateliers et listes de participants	2007
	- Un plan d'action pour le financement de la maîtrise de l'énergie proposé d'ici fin 2007	- Plan d'action inexistant	- Un plan d'action pour le financement de la maîtrise de l'énergie élaboré d'ici fin 2007	- Document du plan d'action	2007
	- 50 MW de potentiel de cogénération mobilisé et mis en œuvre au sein d'entreprises industrielles privées/publiques.	- Diagnostic du potentiel existant en matière de cogénération effectué.	- 10 entreprises industrielles accompagnées pour le développement d'un potentiel de cogénération de 50MW	- Rapports de suivi - Rapport d'évaluation du projet	2008
	- Un programme d'efficacité énergétique développé dans les entreprises les plus énergivores (66) du secteur industriel.	- Diagnostic du potentiel existant dans les IGCE effectué.	- 66 IGCE accompagnées pour la définition d'un programme d'économie d'énergie	- Rapports d'activités et de suivi	2008
	- Un document de projet de promotion de la substitution inter-énergétique vers les énergies les moins coûteuses et les plus propres formulé	- Discussions préliminaires et fort engagement politique.	- Un document de projet de promotion de la substitution inter-énergétique vers les énergies les moins coûteuses et les plus propres formulé	- Rapport du document de projet	2007
	- Une stratégie de substitution inter-énergétique vers les énergies les moins coûteuses et les plus propres élaborée et proposée d'ici fin 2008	- Structures de la consommation énergétique à fort impact budgétaire et environnemental.	- Diagnostic en matière de développement des énergies les plus propres élaboré - Secteurs prioritaires pour la substitution inter-énergétique identifiés	- Document de stratégie	2008
	- Au moins 5 auto-producteurs d'électricité accompagnés dans la mobilisation de ressources MDP d'ici 2008	- Inexistant	- Projet MDG Carbon Facility pour l'accompagnement d'auto-producteurs d'électricité d'origine éolienne jusqu'à l'enregistrement au conseil exécutif du MDP mis en œuvre - Un portefeuille de projets MDP mis à jour annuellement dans le secteur de l'énergie	- Documents de projet enregistrés au conseil exécutif du MDP	2008
	- Cadre de réglementation thermique et énergétique dans les bâtiments neufs mis en place d'ici 2008	- Pas de réglementation thermique dans les bâtiments en place	- 36 opérations de démonstration en matière d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment et résultant d'un partenariat public-	- Rapports de suivi - Liste des opérations de	2007

Résultats attendus	Indicateur(s) de Produit	Etat de Référence	Cible(s) de Produit	Source(s)/Moyen de Vérification	Echéancier
			privé achevées	démonstration achevées	
	– Un cadre réglementaire favorisant la participation du secteur privé (IDE) dans le secteur de l'éolien formulé d'ici 2011	– Pas de cadre clair favorisant la participation du secteur privé en place	– Programme d'appui technique aux institutions en charge du développement de l'énergie éolienne développé et mis en œuvre	– Textes réglementaires	2011
	– Normes et labels, dans le domaine de l'efficacité énergétique, généralisés pour les équipements électroménagers prioritaires d'ici 2011	– Normes et labels pour les réfrigérateurs et les congélateurs appliqués	– Document de projet relatif à la généralisation de la certification des équipements électroménagers élaboré	– Document de projet	2008-2009